Hiver 2013
Volume 22, numéro 1

dire

Revue des cycles supérieurs de l'Université de Montréal

L'hémisphérectomie : vivre avec la moitié d'un cerveau

p. 20

La « los angélisation » des écrans du Québec
p. 6

Le printemps érable et la chanson contestataire
p. 12

Somalie 1992 : retour sur une intervention controversée
p. 34

Misère et espoir des travailleurs chinois
p. 42

FICSUM
2375, ch. de la Côte-Sainte-Catherine, local 1125-7, Montréal (Québec) H3T 1A8 | Envoi de publication canadienne numéro 40013185

SAE

Un **PLUS** pour mes études

Les Services aux étudiants, c'est tout ça !

- Bureau de soutien aux nouveaux étudiants
- Centre de soutien aux études et de développement de carrière
- Bureau des étudiants internationaux et Maison internationale
- Bureau de l'aide financière
- Bureau des bourses d'études
- Action humanitaire et communautaire
- Activités culturelles
- Bureau du logement hors campus
- Centre de santé et de consultation psychologique
- Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap

Services aux étudiants
514 343-PLUS
www.sae.umontreal.ca

Université de Montréal

dire

Revue des cycles supérieurs de l'Université de Montréal

Hiver 2013 | Volume 22, numéro 1

SOMMAIRE

Arts

Qui est responsable de la « los angélisation » des écrans du Québec? **6**
Pierre Mondor
Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

Emprunt et création musicale durant le Printemps érable : quel avenir pour la chanson contestataire? **12**
Sarah Elfassy-Bitoun
Département d'anthropologie

Santé

Vivre avec la moitié d'un cerveau ou quelles sont les conséquences du sectionnement chirurgical d'un hémisphère cérébral? **20**
Alejandro Hernandez
Département de génie biomédical

Politique

Retour sur la crise aérienne du printemps 2010 : L'éruption du volcan Eyjaföll **26**
Mathieu Vaugeois
Faculté de droit

Débarquement américain en Somalie (1992) : retour sur une intervention controversée **34**
Maroine Bendaoud
Département de science politique

Société

Les travailleurs migrants en Chine. Misère et espoir d'une main-d'œuvre vulnérable **42**
Mathieu Hamelin
Département d'études internationales

Lauréats et personnalités

Aurore Dodelet-Devillers **50**
Annie Trudel
Rédactrice en chef, revue *Dire*

SOMMAIRE

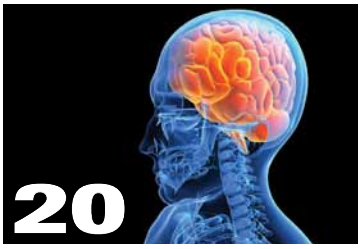

Écrivez pour *dire*!

Recevez 250 $

pour chaque nouvel article retenu pour publication dans la revue *dire*!

Nous acceptons en tout temps les articles qui nous sont soumis par les étudiants inscrits au 2e ou 3e cycle à l'Université de Montréal.

Veuillez vous assurer que vous respectez les normes de publication qui sont disponibles sur notre site Web au www.ficsum.qc.ca

DATE LIMITE POUR DÉPOSER VOTRE ARTICLE : 20 janvier 2013

Pour plus de renseignements :

Annie Trudel, rédactrice en chef • redaction@ficsum.qc.ca
Valérie Gauthier, directrice générale du FICSUM • valeriegauthier@ficsum.qc.ca
bur. : 514 343-6111, poste 53027

dire

Revue des cycles supérieurs de l'Université de Montréal

Fondée en 1992
La recherche à votre portée
Volume 22, numéro 1, hiver 2013

Directrice générale
Valérie Gauthier

Rédactrice en chef
Annie Trudel

Comité de lecture
Julien Guyot, Marjory Moreau

Révision
Solange Lemaitre-Provost, André Fiorilli

Collaborateurs
Pierre Mondor, Sarah Elfassy-Bitoun, Alejandro Hernandez, Mathieu Vaugeois, Maroine Bendaoud, Mathieu Hamelin

Graphisme
Mathias Schoemer

Impression
HLN 1 800 267-7611

Éditeur
La revue Dire est publiée par le Fonds d'investissement des cycles supérieurs de l'Université de Montréal (FICSUM).
Le FICSUM est une corporation à but non lucratif financée par les étudiants inscrits aux 2e et 3e cycles à l'Université de Montréal.

Conseil d'administration du FICSUM
Président : Delphine Bouilly
Vice-président : Laurent Karim Béland
Trésorier : Marie-Eve Dostie
Secrétaire : Fannie Dionne
Administratrices : Floriane Gaignard, Sophie Marcoux, Dominique Baril-Tremblay (FAECUM)
Administrateur : Mychel Pineault (FAECUM)

ISSN 1192-9340
Dépôt légal 1er trimestre 2013
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Envoi de publication canadienne n° 40013185
dire publie 3 numéros par an

Tirage
10 000 exemplaires

Publicité
514 343-6111 poste 53027

Abonnement sur le site Web au www.ficsum.qc.ca

	1 an	2 ans
Individuel	15,24 $	27,09 $
Institutionnel	25,40 $	47,41 $
Soutien	84,66 $	158,03 $
Hors Canada	25,40 $	47,41 $

(taxes incluses)

Toute correspondance doit être adressée à :
Revue dire
2375, ch. de la Côte-Sainte-Catherine,
local 1125-7
Montréal (Québec) H3T 1A8
Téléphone : 514 343-6111 poste 53027
redaction@ficsum.qc.ca
Site Web : www.ficsum.qc.ca

Les auteurs publiés dans Dire conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. Toute reproduction doit être préalablement autorisée par le FICSUM. La reproduction des photographies est interdite. Le générique masculin est utilisé sans discrimination.

Crédit couverture: www.neurosci.ucla.edu
Crédits onglets : www.gettyimages.com

REVUE DIRE

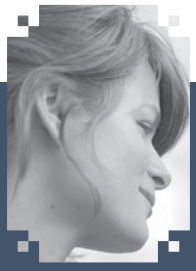

Mot de la nouvelle Directrice générale, Valérie Gauthier

C'est avec enthousiasme que je prends le poste de directrice générale. J'entrevois l'avenir avec beaucoup d'optimisme et je désire poursuivre avec dynamisme le mandat de mon prédécesseur, Philippe Gingras, de mettre de l'avant la revue *Dire* qui, depuis 20 ans, expose la recherche des étudiants aux cycles supérieurs de l'Université de Montréal. Le FICSUM, c'est également la réalisation de projets d'envergure nécessitant d'importants investissements initiaux, périodiques et continus. 2013 sera une année de grands défis ! C'est avec une équipe et un conseil d'administration composés de gens compétents et passionnés que nous les relèverons.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger !

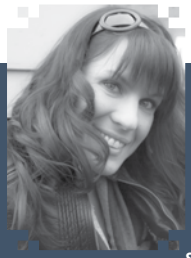

Mot de la rédactrice

Chers lecteurs,

Laissez-moi profiter de cette tribune pour vous souhaiter une merveilleuse année 2013 au nom de la revue *Dire*. Chaque numéro est le fruit d'une étroite coopération entre les étudiants-auteurs qui nous soumettent leurs articles ainsi que les différents collaborateurs. Chacun met la main à la pâte pour vous livrer en début de session une revue de qualité aux sujets diversifiés.

Dans ce numéro, une gagnante de notre prix de vulgarisation, Sarah Elfassy-Bitoun, nous fait découvrir la chanson contestataire à la lumière du *Printemps érable* et Pierre Mondor nous entretient de l'influence d'Hollywood sur les films distribués au Québec. À lire sous l'onglet *Arts*. Alejandro Hernandez, sous l'onglet *Santé*, nous fait découvrir une opération rare et particulière : l'hémisphérectomie, c'est-à-dire l'ablation d'un hémisphère du cerveau. L'onglet *Politique* revient sur ces enseignements que l'on a tiré de situations de crise : Maroine Bendaoud fait un retour sur l'intervention américaine en Somalie en 1992 et Mathieu Vaugeois analyse la gestion de la crise aérienne qui a suivi l'éruption du volcan *Eyjaföll* en Islande. Enfin, l'onglet *Société* nous présente un article d'un auteur également gagnant d'un prix de vulgarisation, Mathieu Hamelin, qui nous parle de la détresse et des conditions de vie des travailleurs migrants chinois qui sont employés dans les usines qui fabriquent les produits consommés en Occident.

L'équipe de *Dire* espère que ce numéro saura vous plaire. Si vous êtes un étudiant de l'UdeM n'hésitez pas à nous soumettre un article. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site Web www.ficsum.qc.ca

Pierre Mondor, Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

Qui est responsable de la « los angélisation » des écrans du Québec?

Ici, comme dans une majorité de pays européens, le spectateur consomme majoritairement du cinéma hollywoodien qu'un marketing de l'offre fabriqué par une immense industrie aux multiples tentacules entretient par saturation. Œuvrant au Québec dans un libre marché, les distributeurs seraient, en 2010, les seuls responsables de l'illumination américaine de 78,4 % des écrans[1]. Ils jouissent d'un régime libéral laxiste et répondent à une demande fragmentaire des consommateurs par une offre et une mise en marché héritées d'une tradition américaine. Mais sont-ils les seuls responsables?

Au Québec, le positionnement des *majors** et des plus importants distributeurs nationaux forme et renforce une demande artificielle qu'une offre constante et exponentielle remplit en catalysant d'énormes revenus (282,5 M$)[2]. On constate cette saturation régulièrement sous la forme de sorties intensives des superproductions américaines et des films commerciaux québécois[3]. Les distributeurs qui sont au cœur de la chaîne de mise en marché des films semblent les principaux responsables. Mais cette chaîne comprend également les exploitants et les consommateurs, de même que les gouvernements qui les régissent. Cet article se propose d'examiner chacun de ces groupes afin de déterminer leur rôle dans l'élaboration du menu cinématographique québécois.

La distribution

Un film est fait pour être vu. Sans spectateur, l'industrie meurt, puisque le retour monétaire ne peut s'effectuer. La mise en marché du film, communément appelée la distribution, est donc le moteur de l'industrie. Une fois le film fabriqué ou produit, il est confié à un distributeur qui se charge de le copier et de le vendre en faisant sa promotion selon un calendrier qui évite une concurrence trop directe. L'offre est importante et le nombre d'écrans est limité. Des choix doivent être faits à tous les niveaux. Les producteurs ne peuvent produire tous les projets. Les distributeurs ne peuvent mettre en marché tous les films produits et les exploitants sont limités par le marché et le nombre d'écrans. Pour survivre, l'envergure du catalogue d'un distributeur semble essentielle

à la diminution du risque, puisque les garanties de succès sont inexistantes; un succès pouvant éponger les pertes de plusieurs échecs. Ce facteur de risque qui caractérise strictement cette étape de la fabrication fait en sorte que seuls les joueurs les plus riches peuvent perdurer. « Lorsque les probabilités de succès sont toujours très minces, une mise simple est une stratégie perdante. Ou, comme le dit Larry Gerbrandt : "Si chacun de vos films est une question de vie ou de mort, vous allez probablement mourir". Mais l'inverse est tout aussi vrai. Lorsque la plupart des mises simples échouent, la seule tactique gagnante consiste à miser souvent. Mais cette tactique n'est à la portée que des joueurs de grande taille[4] ».

Étant donné l'importance de l'offre et le nombre limité d'écrans, des choix doivent être faits à tous les niveaux.

En somme, les distributeurs qui œuvrent au Québec appliquent le système de distribution mis au point par les Américains et occupent l'espace qu'ils se sont historiquement assigné depuis l'inclusion du Canada dans le marché intérieur américain (*domestic market*) en respectant la législation et la réglementation nationale sur la concurrence qui vise à assurer une « chance honnête » à toutes les entreprises de s'intégrer à l'économie[5].

Avant de tenter de séduire le public avec leurs films, les distributeurs doivent intéresser les exploitants, car le nombre de films produits dépasse largement le nombre d'écrans pour les recevoir.

L'exploitation

Dans l'industrie cinématographique, les propriétaires et opérateurs de salles de cinéma sont appelés des exploitants. La grande majorité des exploitants administre des entreprises à but lucratif dont les objectifs, comme toutes les entreprises semblables, sont la rentabilité et le profit. Ils évoluent dans le même marché que les distributeurs, sous la même réglementation, et comme ces derniers, leur ambition n'est pas d'éduquer le public ou de faire la promotion de la cinématographie étrangère même si un petit nombre s'y aventure voyant dans ce segment un marché potentiel. Les exploitants effectuent une sélection parmi les films que les distributeurs proposent à cause du nombre limité d'écrans dans le seul but de satisfaire leur clientèle. Nous pouvons donc exclure la responsabilité des exploitants dans la « los angélisation » des écrans, car ils ne font que répondre à la demande.

La consommation

Nous aurions pu croire que la demande, le consommateur, le cinéphile avaient un rôle à jouer dans cette problématique, mais notre recherche[6] a prouvé le contraire : « One of the most glaring problems with Canadian feature film policy is that it has consistently failed to address the fact that consum-

Les propriétaires des salles de cinéma administrent une entreprise, ce n'est pas leur ambition d'éduquer le public ou de faire la promotion du cinéma étranger.

http://static.panorama.com/photos/original/3801388.jpg

ers are not being asked what they want and have very limited access to Canadian productions through which to form any opinions about Canadian feature film in general[7]. » L'observation du chercheur James David Dean Piecowye n'embrasse pas seulement la logique de distribution du long métrage canadien, mais celle de tous les longs métrages. Les consommateurs canadiens et québécois ne sont jamais interrogés en amont sur leurs désirs cinématographiques. Souhaiteraient-ils plus de films étrangers plutôt qu'américains? Leurs intérêts ne sont calculés qu'après leur consommation, comme le reflètent les études basées sur la billetterie. Cette méthode partielle ne calcule que ce qui est offert, après consommation, et ne s'ouvre pas à ce qui est disponible. De plus, cette arithmétique ne tient pas compte de l'idéologie véhiculée par le médium, des qualités sociales, identitaires, émotionnelles, politiques et spirituelles du cinéma. « In that way, Hollywood in the broadest sense of the word is much like Detroit. It's a manufacturer's mentality that reigns, seemingly indifferent to the consumer it serves. Ignore whether the consumer likes our product as long as they buy it. Market it and they will come[8]. »

Par la constance de cette recette, l'industrie américaine a réussi à créer des standards auxquels le public s'est habitué et qu'il redemande.

Depuis toujours, Hollywood réunit tous les ingrédients nécessaires pour répondre à la demande mondiale. Elle regroupe l'expertise – les personnes qui font partie de la « liste A* » mondiale – et l'argent nécessaire. De plus, elle offre une ren-

http://www.2oranow.com/mgmedia/image/0/0/236881/0621-marilyn-monroe/

Le *star system* contribue grandement à faire d'Hollywood l'usine à rêves par excellence.

tabilité presque assurée par la mise en marché qui précède la sortie du film. Cette mise en marché associée au vedettariat (*star system**) a été mise en place et perpétuée depuis plus d'un siècle. L'évocation seule de certains prénoms tels que Brad, Humphrey, Angelina ou Marylin provoque une réaction chez le consommateur. Les vedettes américaines sont à ce point connues que le public mondial les reconnaît et les recherche. L'industrie s'enrichit de cette affection. Par la constance de cette recette, l'industrie américaine a réussi à créer des standards auxquels le public s'est habitué et qu'il redemande. « C'est le public qui décide » disait Jack Valenti, défunt président de la très influente *Motion Picture Association of America*, mais la richesse des moyens de promotion utilisés par les distributeurs américains et leurs alliés

Nombre moyen de copies par film destinées aux établissements cinématographiques au Québec selon le pays d'origine des films en 2010	
États-Unis :	41,3
France :	8,8
Grande-Bretagne :	17,3
Québec :	22
Canada :	4,4
Autre :	4

Source : Institut de la statistique du Québec, site consulté le 30 mai 2012.

www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/film/distribution/distribution_t_5_2010.htm

québécois matraque le consommateur et ne peut être concurrencée par les distributeurs indépendants à la conquête du même marché[10]. La chercheuse Hélène Laurichesse précise à ce sujet que l'agencement des dépenses marketing constitue la clé de la maximalisation des profits à laquelle aspire le distributeur[11]. Les cinématographies étrangères (autres qu'américaine) et nationales en sont réduites à être contreprogrammées. Placé devant une majorité de films américains, le consommateur est perpétuellement exposé au marketing américain intensif dans les salles de cinéma qu'il fréquente.

Les gouvernements

Finalement, l'examen de tous les rapports commandés par les gouvernements, tant fédéraux que provinciaux, sur la distribution de films depuis la naissance du cinéma nous amène à imputer la responsabilité de la « los angélisation » des écrans québécois aux gouvernements qui ont toujours refusé d'intervenir dans la distribution, laissant une libre concurrence régner sur l'industrie. Dans un libre marché, cette absence de politique ne peut que favoriser les acteurs les mieux nantis, ici les Américains, qui peuvent

http://images.movie-theater-lightboxes.com/Four.jpg

L'industrie américaine a réussi à créer des standards auxquels s'est habitué un public constamment exposé au marketing américain.

s'appuyer sur la troisième plus prolifique industrie de production cinématographique planétaire derrière l'Inde et le Nigéria[12] et dont aucun gouvernement n'a freiné les ardeurs, les laissant même avaler le Canada dans leur marché intérieur[13]. Ils occupent le territoire, ne laissant qu'une portion congrue à la concurrence et s'en remettant aux instances supranationales dès qu'un obstacle se manifeste. Mis à part le simple boycottage, les Américains menacent les pays qui limitent la distribution de leurs films d'« obstacle au commerce » (*unfair trade complaint*) et de sanctions commerciales (*trade sanctions*). En 2009, la Chine a de ce fait été condamnée par l'OMC pour pratique commerciale discriminatoire suite à une plainte des Américains[14].

Conséquences

Les distributeurs et les exploitants sont des filtres (*gatekeepers*) pour la plupart anonymes par rapport aux consommateurs, dissimulés et invisibles comme « la main » qui contrôle le libre marché. La sélection qu'ils opèrent est, jusqu'à ce jour, indispensable, puisque l'offre de films est plus importante que le nombre d'écrans pouvant les accueillir. Leurs choix se répercutent directement sur le consommateur et contribuent à la construction de son identité. En effet, des chercheurs ont prouvé que l'exposition à laquelle le cinéphile a été contraint depuis la naissance du médium a des conséquences sur son identité sociale[15].

Pour parer à l'incertitude dans laquelle baigne actuellement toute cette industrie avec la multiplicité des offres disponibles par Internet, les distributeurs adoptent une pratique de gestion des risques en reprenant les ingrédients qui ont contribué aux succès antérieurs.

Comme l'offre de films est plus importante que le nombre d'écrans pouvant les accueillir, les choix des distributeurs et des exploitants se répercutent sur le consommateur.

« No movie executive has ever been fired for greenlighting a sequel[16] ». Cette pratique mène directement à une homogénéisation du produit : scénarios suivant un modèle de différenciation plutôt que d'innovation (les nombreuses suites), histoires conventionnelles et simples plutôt qu'intuitives, effets spéciaux nombreux, embauche de vedettes et marketing multiplateforme[17]. « La capacité d'attraction, de séduction, exercée par ce modèle culturel, une idéologie et des institutions internationales représentent la capacité à rendre comme universelle une vision du monde particulière, afin que la domination de celui qui la

produit soit acceptée, car considérée comme légitime. Aidée par le développement des nouvelles technologies, l'industrie des services audiovisuels se présente comme une source première d'influence et de légitimité[18] ».

La richesse des moyens de promotion utilisés par les distributeurs américains et leurs alliés québécois matraque le consommateur et ne peut être concurrencée par les distributeurs indépendants à la conquête du même marché. Les cinématographies étrangères (autres qu'américaines) et nationales en sont réduites à être contreprogrammées. Le consommateur est une victime du marketing intensif qu'il subit. Avec le retour de la consommation individuelle (avec les ordinateurs et les téléphones) et l'hyperchoix offert par Internet, de nouvelles options sont disponibles et les cinéphiles n'ont plus à subir l'offre exclusive des distributeurs et des exploitants. Ils peuvent maintenant s'abreuver à de multiples sources cinématographiques virtuelles tant nationales qu'internationales. Pour le moment, le système tarde à se modifier. Les données montrent que le cinéphile hésite à adopter un nouveau modèle de consommation, bien que la « vidéo sur demande » gagne de plus en plus d'adeptes chaque jour[19]. Finalement, seuls les gouvernements ont le pouvoir de modifier les attributs de la chaîne de mise en marché du « film en salle » en rénovant les législations qui régissent ce marché afin de garantir une plus grande variété de cinématographies sur les écrans québécois. Le changement ne pourra donc venir que des électeurs.

Références

1 Observatoire de la culture et des communications du Québec. « Statistiques sur l'industrie du film et la production télévisuelle indépendante. L'exploitation cinématographique », Gouvernement du Québec, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2011, p. 22.

2 POIRIER, Christian. *La diversité à l'ère du numérique*, Montréal, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2010, p. 3.

3 BILODEAU, Martin. « Le tube de l'entonnoir », *Le Devoir*, 25 mai 2012.

4 GRANT, Peter S., et Chris WOOD. *Le marché des étoiles : culture populaire et mondialisation*, Montréal, Boréal, 2004, p. 117.

5 Loi sur la concurrence (L.R.C. (1985), ch. C-34) et Manjunath PENDAKUR. *Canadian Dreams and American Control : The Political Economy of the Canadian Film Industry*, Détroit, Wayne State University Press, 1990, p. 56.

6 MONDOR, Pierre. « La distribution de films au Québec en 2011 » [mémoire de maîtrise, Université de Montréal] Montréal, 2011, p. 149.

7 PIECOWYE, James David Dean. *The Contradictions of Culture and Commerce in Telefilm Canada's Feature Film Fund 1981-1998*, Montréal, Université de Montréal, 2003, p. 201.

8 FINNEY, Angus. *The International Film Business a Market Guide Beyond Hollywood*, London, Routledge; New York, Routledge, 2010, p. 7.

9 CAVES, Richard Earl. *Creative Industries : Contracts Between Art and Commerce*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2000, p. 7.

10 VLASSIS, *op. cit.*, p. 3.

11 LAURICHESSE, Hélène. *Quel marketing pour le cinéma?*, Paris, CNRS, 2006, p. 55 et 73.

12 BERNIER, Serge, et Yvan BERNIER. *Analyse sur l'Enquête internationale de l'ISU sur les statistiques de films de long métrage*, UNESCO, 2007, p. 2.

13 MINGANT, Nolwenn. *Hollywood à la conquête du monde : marchés, stratégies, influences*, Paris, CNRS, 2010, p. 155.

14 VLASSIS, Antonios. « Accords bilatéraux et diversité culturelle », *CEIM*, Montréal, Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation pour l'Organisation internationale de la Francophonie, 2012, p. 3.

15 DURHAM, M. G., et D. KELLNER. *Media and Cultural Studies : Keyworks*, Paris. Wiley-Blackwell, 2006, p. IX; et MATTELART, Armand, et Michèle MATTELART. *Histoire des théories de la communication*, 3e éd., Paris, La Découverte, 2004, p. 95.

16 EBERT, Roger. « Summer Movie Special : Sequel Madness », *Newsweek*, 15 mai 2011.

17 LAMPEL, Joseph, Jamal SHAMSIE, et Theresa K. LANT. *The Business of Culture : Strategic Perspectives on Entertainment and Media*, Mahwah, N. J., Lawrence Erlbaum Associates, 2006, p. 189; et VILLENEUVE, Anne-Claire. « Le lien entre le succès commercial du cinéma québécois et l'évolution récente du secteur de la distribution au Québec », Montréal, UQÀM, 2008, p. 8.

18 Violaine HACKER, citée dans LUCAS, Didier, *et coll.* « Cinéma : le déclin de l'empire américain », *Géoéconomie*, nº 58, 2012, p. 31.

19 LEMIEUX, Marc-André. « La descente continue », *Journal de Montréal,* 3 mai 2012.

Lexique

Liste A : catalogue virtuel réunissant des artisans et des artistes qui ont des qualités professionnelles hautement reconnues par le milieu cinématographique, les médias et le public[9]. Au Québec, à l'été 2011, les comédiens Michel Côté et Claude Legault faisaient partie de la liste A, alors que leur collègue Guy Nadon, bien qu'il soit au sommet de sa carrière, n'y apparaît pas.

Majors : entreprises américaines de cinéma verticalement intégrées. Elles sont au nombre de 6 : Walt Disney Studios, Paramount Pictures Corporation, Sony Pictures Entertainment inc., Twentieth Century Fox Film Corporation, Universal City Studios et Warner Bros Entertainment inc.

Star system : mode de fonctionnement des arts organisé autour de la notoriété de vedettes.

LE PRINTEMPS QUÉBÉCOIS

Quand le peuple s'éveille...

Sarah Elfassy-Bitoun, Département d'anthropologie

Le Printemps érable a été le berceau d'un foisonnement créatif très diversifié. Au sein de ce mouvement, la musique a renégocié sa place d'outil de contestation. Casseroles, chorale, chansons créées ou reprises ont fait face au défi de la rapidité des échanges et de la force de l'image. Loin d'être un simple copier-coller, l'emprunt sous ses différentes formes permet l'émergence d'une créativité qui nous renseigne sur les mouvements contestataires contemporains.

Emprunt et création musicale durant le Printemps érable : quel avenir pour la chanson contestataire?

Le Printemps érable a fait du bruit. Des casseroles aux chants de la chorale des grévistes, en passant par les montages vidéo et les concerts des 22 de chaque mois, ce mouvement a cherché ses porte-voix. Dans toutes les sociétés, la musique est un outil puissant de contestation et de mobilisation des foules. Pourtant, le Printemps érable n'a pas fait naître de nouveaux Gilles Vigneault, Félix Leclerc ou Claude Léveillée. Les quelques chansons composées dans le feu de l'action n'ont eu que très peu de portée. L'usage le plus courant de la chanson est l'emprunt : les casseroles sont empruntées à l'Amérique latine, la chorale des grévistes pastiche des chansons déjà existantes, des auteurs-compositeurs reprennent leurs propres chansons, des montages vidéo utilisent des chansons francophones.

Que nous apprend l'étude des modes d'emprunts musicaux sur les caractéristiques des mouvements contestataires contemporains? Révèle-t-elle un changement dans la fonction et la nature de la chanson contestataire ou annonce-t-elle sa disparition?

La réappropriation du symbole des casseroles : allées et venues entre deux Amériques

Les casseroles sont un symbole de contestation qui voyage entre les deux Amériques. Au Chili, elles ont servi aux élites comme au peuple, pour critiquer tour à tour le gouvernement socialiste des années 70 et la dictature des années 80. Récupérées au Québec au printemps dernier, elles sont retournées en juin en Argentine.

Des caisses claires militaires européennes aux tambours guerriers africains, la percussion a toujours été un puissant canalisateur de forces de combat dans les sociétés humaines. Taper des casseroles est un geste qui permet de détourner la violence sur un objet qui, vide, symbolise la faim. Le transfert de sens du *cacerolazo* (cacerola, *casserole*, et *azo*, coup en espagnol) de la faim physique à la faim de libertés ou de droits a été vite trouvé. La casserole est un objet associé au foyer, qui regroupe tous les membres de la famille. Même les enfants peuvent participer. Les casseroles font un tintamarre, elles sont anti mélodiques et symbolisent ainsi le chaos social.

La percussion a toujours été un puissant canalisateur de forces de combat dans les sociétés humaines; taper des casseroles est un geste qui permet de détourner la violence.

Nicolas Bourdon, professeur au Collège de Bois-de-Boulogne, écrit : « La casserole est sans doute, à ce jour, le plus brillant porte-parole du peuple qui veut être entendu sans tomber dans les excès[1] ». Qu'en est-il de la chanson contestataire?

La chanson contestataire et l'échec des chansons hypercontextuelles

Dans son livre *La chanson francophone contemporaine engagée,* Lise Bizzoni questionne les limites de la notion de chanson engagée comme genre limité à la seule contestation. On peut se demander ce qui permet à une chanson d'être à la fois le catalyseur des revendications sociales d'une génération dans une époque donnée, et de les dépasser pour avoir une portée universelle et durable. La chanson contestataire répond à un sentiment individuel et intime d'urgence et d'angoisse face à la société que Dominique Garand, professeur à l'UQAM et théoricien littéraire, décrit comme l'agôn (théorie agonistique) : « Sentiment d'angoisse et de deuil ressenti par un sujet devant ce qu'il considère être le démembrement d'un état de société[2] ». La chanson part donc d'un ressenti individuel quant à la société, « d'un combat mené non pas contre des idéologies concurrentes (combat pour l'obtention d'un pouvoir), mais d'un combat vécu par le sujet dans la solitude[3] ». En cela, elle se distingue de la chanson polémique.

Une autre grille de lecture pertinente est celle des six fonctions du langage de Jakobson. Nous pouvons mettre de côté la fonction métalinguistique, lorsque la chanson parle de la chanson même. La fonction référentielle est la plus évidente : la chanson parle d'un sujet et s'ancre dans le réel. La chanson réaliste insiste beaucoup sur la fonction référentielle. La fonction expressive d'une chanson, c'est-à-dire sa capacité à exprimer les sentiments et pensées de son auteur, se retrouve souvent au premier plan. La fonction phatique, du contact établi entre l'interprète et le spectateur, prend toute son importance sur scène. La fonction poétique manifeste un souci de la forme pour donner plus de poids au propos. Enfin la fonction incitative cherche à provoquer une action du destinataire, allant de l'incitation directe à un encouragement plus discret. Ces

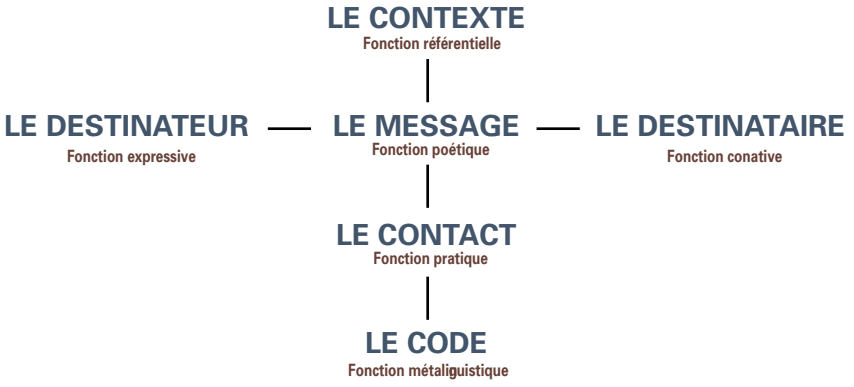

Les six fonctions du langage de Roman Jakobson.

Photo par: Anthony Côté

fonctions sont interdépendantes : l'efficacité incitative d'une chanson dépend de sa qualité poétique, de la force expressive de l'interprète, de sa capacité à établir un contact avec l'auditeur sur scène. Deux chansons créées lors du Printemps érable illustrent la concentration sur une seule fonction. La chanson *Casseroles* de Damien Robitaille et la chanson homonyme du trio Trois gars su'l sofa sont exclusivement incitatives. Elles ont comme refrain « Si vous avez raz le bol, tapez sur vos casseroles » (Robitaille) et « Fesse fort, fesse sur tes chaudrons » (TGSS) et font ainsi appel à l'intellect sans éveiller de pathos par une recherche musicale ou stylistique.

D'autres artistes ont quant à eux fait le choix de la reprise, pour laquelle les auditeurs sont à la recherche de l'équilibre entre les fonctions et une démarche agonistique, selon leurs propres critiques.

L'art de la reprise : de la chanson engagée à la chanson engageante

Dans son article « Ariane Moffatt, Urbain Desbois, chansons engagées », le journaliste de *La Presse,* Alain Brunet, appelle les lecteurs et auditeurs à « réfléchir sur le bien-fondé de l'engagement d'un artiste populaire au plus fort d'un conflit de société. Sur l'authenticité de la démarche, sur les retombées possibles de cette démarche[4] ». Les nombreux commentaires sur la chanson *jeudi 17 mai* d'Ariane Moffatt, une reprise de sa propre chanson de 2005, montrent que la question de la place de la parole d'un artiste dans la société vient encore aujourd'hui toucher à des problématiques fondamentales.

La question de la place de la parole d'un artiste dans la société vient encore aujourd'hui toucher à des problématiques fondamentales.

Les commentaires traduisent tout d'abord un certain désenchantement, une « impression de pauvreté artistique » malgré la demande : « Oui, les œuvres d'art engagées

nous manquent[5] ». L'inefficacité de l'hypercontextualisation est le sujet le plus discuté. Ariane Moffatt a choisi une chanson écrite sur le mode de la chronique de nouvelles. Elle a donc dû changer le contenu pour s'actualiser, passant de « Sarko survit à sa grande première » à « Hollande survit à sa grande première », et la phrase chute est très contextuelle : « Ce 17 mai au matin, je m'oppose à cette loi spéciale ». Les commentateurs écrivent : « Ce *protest song* a une vie limitée et une portée locale, qui servira de défoulement collectif et de rigolade de groupe, mais ce n'est pas une chanson inspirée ou inspirante », en la comparant à la chanson *Blowin' in the Wind* qui est « poétique, et dont l'horizon est moins collé sur une réalité locale ». Au final, cette chanson n'est pas perçue comme un catalyseur des revendications de la société, ni comme le porte-voix des étudiants, mais comme une « chanson de défoulement ».

Un autre auteur-compositeur interprète québécois, Jean-François Lessard, a repris sa propre chanson *Monsieur l'président*, déjà inspirée de la chanson de Boris Vian *Le déserteur*, créée en France en 2006 et destinée à Nicolas Sarkozy. Lessard reprend sa chanson et en fait un clip sur fond de grève étudiante, en indiquant : « Un nouveau clip sur une vieille chanson, malheureusement toujours d'actualité[6] ». La première phrase de cette chanson illustre bien l'agôn : « Y'a une crise sociale dans ma tête ». Le texte est un dialogue entre un *je* dans lequel tout le monde peut se reconnaître et le président, qui peut aussi bien être un premier ministre. La reprise de la même structure de phrase donne une qualité poétique qui contribue à l'efficacité de la chanson :

Y'a une crise sociale dans ma tête
Je ne m'en débarrasserai pas
Et pour preuve qu'elle n'est que dans ma tête

Le président dit qu'y'en n'a pas.
Y'a d'la pollution dans ma tête
Je ne m'en débarrasserai pas
Mais ça n'doit être que dans ma tête
Le président ne s'en fait pas.

Jean-François Lessard s'est lui aussi prêté au jeu de la reprise en renouvelant une chanson de 2006.

Lessard renouvelle sa chanson par l'utilisation de l'image qui vient tantôt donner une autre ampleur aux paroles, comme l'image de policiers armés quand il dit : « J'ai dans ma tête vos coups de matraque », tantôt apporter un contraste entre des images de colère et le ton ironique et bienveillant de la chanson :

Même si dans ma tête ça m'fait mal
J'vous fait confiance, monsieur l'président
Car si mon cerveau est très sale
Vous m'le lavez régulièrement.

Lessard préfère l'expression enjouée de *chanson engageante* plutôt que chanson engagée, insistant sur l'engagement du destinataire plutôt que sur celui de l'objet, la chanson. Celle-ci est une invitation plutôt qu'une déclaration d'engagement. Renouveler une chanson par l'image, c'est ce que des étudiants en cinéma ont fait en réalisant des vidéos qui ont eu une très large portée.

Quand la chanson s'engage par l'image

Leurs mots sur nos lèvres : le *lipdub rouge*

En avril dernier, des étudiants en cinéma à l'UQAM ont publié sur Internet un *lipdub*, vidéo tournée en plan-séquence habituellement sur une seule chanson sur laquelle les participants font du *playback*. Deux cent soixante-dix participants ont répondu présents à l'appel de Marc-Antoine Doyon et Véronique Dagenais. Parmi eux, la chorale des grévistes et le groupe Loco Locass. Le *Lipdub rouge*[7] renouvelle le genre en choisissant des extraits de cinq chansons de groupes musicaux et auteurs-compositeurs québécois incluant, par ordre d'apparition, *Le bon sens* de Karkwa, *Résistance* de Loco Locass, *Le bruit des bottes* de Yann Perreau, *Libérez-nous des libéraux* de Loco Locass et *Le coup d'état* de Karkwa.

« En faisant venir les gens pour qu'ils chantent vraiment la chanson dans la chorale, on a voulu que leur participation ne soit pas que virtuelle ».

Dans le contexte très incertain d'avril 2012, les réalisateurs se positionnent en témoins et souhaitent produire une contre-image de celle des médias de masse, en montrant un mouvement étudiant créatif, non violent, diversifié et solidaire : « On a voulu montrer qu'on est tous capables de se rassembler et de faire quelque chose de créatif[8] », explique Marc-Antoine Doyon. Ce lipdub est une commémoration, pour garder une trace de la diversité expressive du mouvement étudiant. En choisissant des chansons québécoises récentes, les réalisateurs ont souhaité trouver la traduction musicale des voix de la nouvelle génération québécoise. L'ordre des chansons crée une progression dramatique renforcée par la mise en scène. Les paroles de la chanson *Libérez-nous des libéraux,* écrite pourtant en 2004, fait écho de façon étonnante au Printemps érable, avec la double référence aux casseroles et à l'Amérique latine :

Faire éclater notre ras-le-bol, une débâcle de casseroles Trêve de paroles, faites du bruit!
Un charivari pour chavirer ce parti, comme en Argentine, en Bolivie.

Ce *lipdub* a acquis une visibilité qui a dépassé les attentes des concepteurs : 400 000 visites sur Internet, et une diffusion internationale jusqu'à New York. Loco Locass a fait un retour dans le top 10 et *Le*

bruit des bottes a acquis une grande visibilité. Parmi les nombreux montages vidéo réalisés à partir d'images prises lors du Printemps érable, la vidéo intitulée *Le Printemps québécois : quand le peuple s'éveille* est sans doute celle où l'interaction chanson-image est la plus puissante et travaillée.

Sans la nommer ou la force de ne pas dire

La vidéo *Le Printemps québécois : quand le peuple s'éveille*, de Mario Jean, est née de la rencontre entre des images d'archives du Printemps et une chanson composée juste après Mai 68 par Georges Moustaki, *Sans la nommer*. Cette vidéo participe aussi de la volonté de produire une contre-image de celle des médias, mais dans une perspective plus large que celle du *lipdub*, qui dépasse la cause étudiante. Le titre fait référence à un mouvement social général auquel les paroles de Moustaki donnent une portée universelle. Pourquoi choisir cette chanson écrite par un auteur-compositeur français âgé aujourd'hui de soixante-dix-huit ans?

L'intégration de la chanson à la vidéo est allée plus loin qu'un simple collage. Jahanzaib Mirza, producteur musical, a réarrangé la chanson et fait appel à des étudiants impliqués pour former un choeur. « En faisant venir les gens pour qu'ils chantent vraiment la chanson dans la chorale, on a voulu que leur participation ne soit pas que virtuelle[10] ». La chanson est devenue complètement *engageante,* en ce que les participants chantaient avec le même entrain que dans une manifestation. La chanson a inspiré le scénario visuel, une chanson qui en elle-même possède toutes les qualités d'une chanson engageante.

La simplicité de cette chanson ne sacrifie pas à sa poésie. Le *je* qui s'adresse à un *vous* pour parler d'*elle*, crée une proximité et en même temps, s'efface humblement derrière ce qu'il décrit. Il n'est pas totalement absent comme dans la chanson de Robitaille ni au-devant comme celle de Moffatt. Le tour de force de cette chanson est, comme son titre l'indique, de ne pas nommer ce qui peut être la révolution, la jeunesse ou encore la liberté. La décontextualisation de la chanson

Les casseroles, manifestation dérivée de l'Amérique latine, fut un moyen de faire éclater un certain ras-le-bol, comme le chante Loco Locass dans *Libérez-nous des libéraux*.

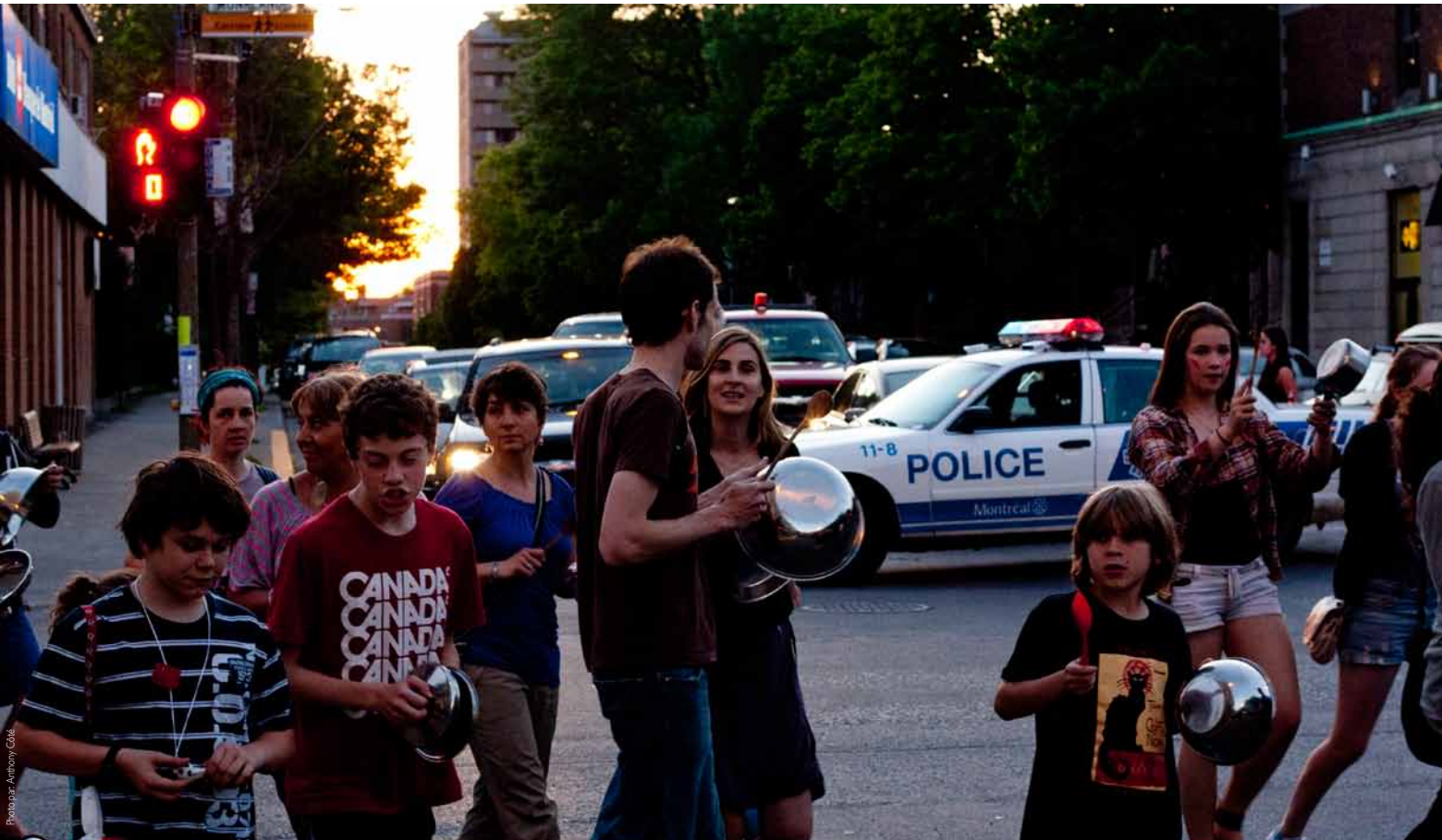

Photo par Anthony Côté

n'a pas échappé aux réalisateurs qui ont trouvé « des mots qui sont vagues et décrivent en même temps avec précision notre ressentir dans ce genre de situation. On peut se joindre à ses paroles[11] ».

Je voudrais, sans la nommer,
Vous parler d'elle
Comme d'une bien-aimée,
D'une infidèle,
Une fille bien vivante
Qui se réveille
À des lendemains qui chantent
Sous le soleil.

C'est elle que l'on matraque,
Que l'on poursuit que l'on traque.
C'est elle qui se soulève,
Qui souffre et se met en grève.
C'est elle qu'on emprisonne,
Qu'on trahit qu'on abandonne,
Qui nous donne envie de vivre,
Qui donne envie de la suivre
Jusqu'au bout, jusqu'au bout.

Conclusion : l'emprunt et l'image, nouveau mode de création

L'emprunt a répondu aux besoins du Printemps érable en servant à la fois son ancrage dans le local et sa généralisation à d'autres causes dans le monde. En empruntant le symbole des casseroles, le mouvement s'est associé aux luttes d'Amérique du Sud, comme l'expression *Printemps érable* l'associe aux Printemps arabes. À l'ère des réseaux sociaux et de la mondialisation, les jeunes ont voulu trouver l'écho de leurs idéaux au-delà de leurs frontières. Le dépassement du local est une caractéristique contemporaine des mouvements sociaux dont l'une des causes les plus importantes est la vitesse de circulation de l'information. Paradoxalement, la chanson contestataire n'a pas suivi cet élan. Aucune chanson à portée universelle n'est sortie du Printemps érable, les chansons créées sur le tas se révélant trop contextuelles et donc limitées dans leur portée. Devant la nécessité de réagir rapidement et devant la puissance de l'image, les six cordes d'une guitare et la voix solitaire d'un auteur-compositeur ne font pas le poids. Pourtant, la chanson contestataire a été récupérée pour servir des projets rapides, centrés sur l'image et rassembleurs. L'emprunt est mis au service d'une nouvelle créativité dont l'élément premier est l'image.

L'image est le premier élément de diffusion. Facebook et YouTube ne permettent pas l'usage du seul son. Il faut donc être visible rapidement, et donner à *voir* ce qui se passe. L'image est aussi une contre-image qui réagit à celles produites par les médias de masse, dans le cadre d'une guerre des représentations. L'accessibilité des réseaux sociaux décentralise aussi l'action. N'importe qui ayant accès à Internet peut créer et diffuser. Pour contrer cet éclatement, il faut créer des contextes de création rassembleurs. Taper sur des casseroles, reprendre des airs connus et constituer une chorale de chanteurs amateurs, faire du *playback* et danser sur des chansons sont des actions qui réunissent le plus grand nombre.

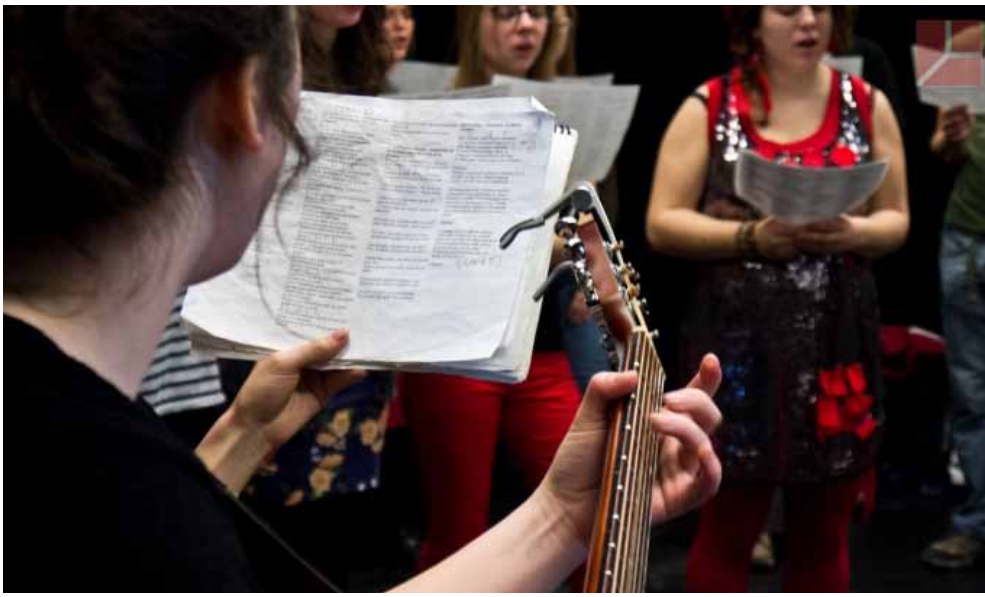

La chorale des grévistes montre comment la chanson devient complètement *engageante*.

Les modes d'emprunt révèlent trois facteurs qui déterminent la force contestataire d'une chanson. Le premier concerne l'objet lui-même, la chanson (sa capacité à dépasser un contexte, l'équilibre entre les fonctions). Le second est au niveau

du mode d'expression : la chanson peut être chantée en chorale, diffusée et chantée en *playback*, dansée. Le troisième facteur est lié à l'intégration de la chanson à l'image : images d'archives réelles, images de mise en scène. C'est cet ensemble de trois éléments qui a donné une nouvelle ampleur aux chansons d'un artiste émergent comme Jean-François Lessard, d'un autre déjà connu comme Yann Perreau, ou encore d'un monument de la chanson comme Georges Moustaki. La chanson contestataire n'est pas morte, mais la parole et la voix sont en perte de puissance devant l'image. Les mouvements contestataires ont renoncé à chercher parmi les auteurs-compositeurs interprètes des porte-voix. *Times They Are A-Changing* et *Blowin' in the Wind* racontent leur propre disparition. Difficile d'imaginer un nouveau printemps pour la chanson engageante.

Références citées

BIZZONI, Lise. *La chanson francophone contemporaine engagée*, Montréal, éd. Triptyque, 2008.

BOISVERT, Lili. « Le vacarme des casseroles : des échos d'Amérique latine », *Radio Canada*, 25 mai 2012.

BOURDON, Nicolas. « Conflit étudiant : Éloge de la casserole », *Le Devoir*, 28 mai 2012.

BRUNET, Alain. « Ariane Moffatt, Urbain Desbois, chansons engagées », *La Presse,* 18 mai 2012.

MATHIEU, Annie. « Manifestations de casseroles : l'histoire qui résonne », *La Presse*, 26 mai 2012.

VIGNEAULT, Alexandre. « Ariane Moffatt : plus de 55 000 écoutes du *jeudi 17 mai 2012* », *La Presse*., 18 mai 2012

Références

1 BOURDON, Nicolas. « Conflit étudiant : Éloge de la casserole », *Le Devoir*, 28 mai 2012.

2 Cité par BIZZONI, Lise. *La chanson francophone contemporaine engagée*, Montréal, éd. Triptyque, 2008, p. 159.

3 Entretien avec Daniel Garand et Alexandre Prstojevic, *Vox Poetica*,http://www.vox-poetica.org/entretiens/intGarand.html, 14 octobre 2012.

4 BRUNET, Alain. « Ariane Moffatt, Urbain Desbois, chansons engagées », *La Presse*, 18 mai 2012.

5 Toutes les citations figurent au bas de l'article susmentionné dans l'espace « Commentaires », http://blogues.lapresse.ca/brunet/2012/05/18/arianne-moffatt-urbain-desbois-chansons-engagees, 14 octobre 2012.6 http://www.jeanfrancoislessard.com.

7 DOYON,Marc-Antoine, et Véronique DAGENAIS. *La Boîte rouge,* http://www.youtube.com/watch?v=9YVprVrnfZ0, 14 octobre 2012.

8 Entretien avec Marc-Antoine Doyon et Véronique Dagenais, 5 septembre 2012.

9 JEAN, Mario, et Jahanzaib MIRZA. MADOC, *Nous Autres,* http://vimeo.com/47205376, 14 octobre 2012.

10 Entretien avec Mario Jean et Jahanzaib Mirza, 3 septembre 2012.

11 *Ibid.*

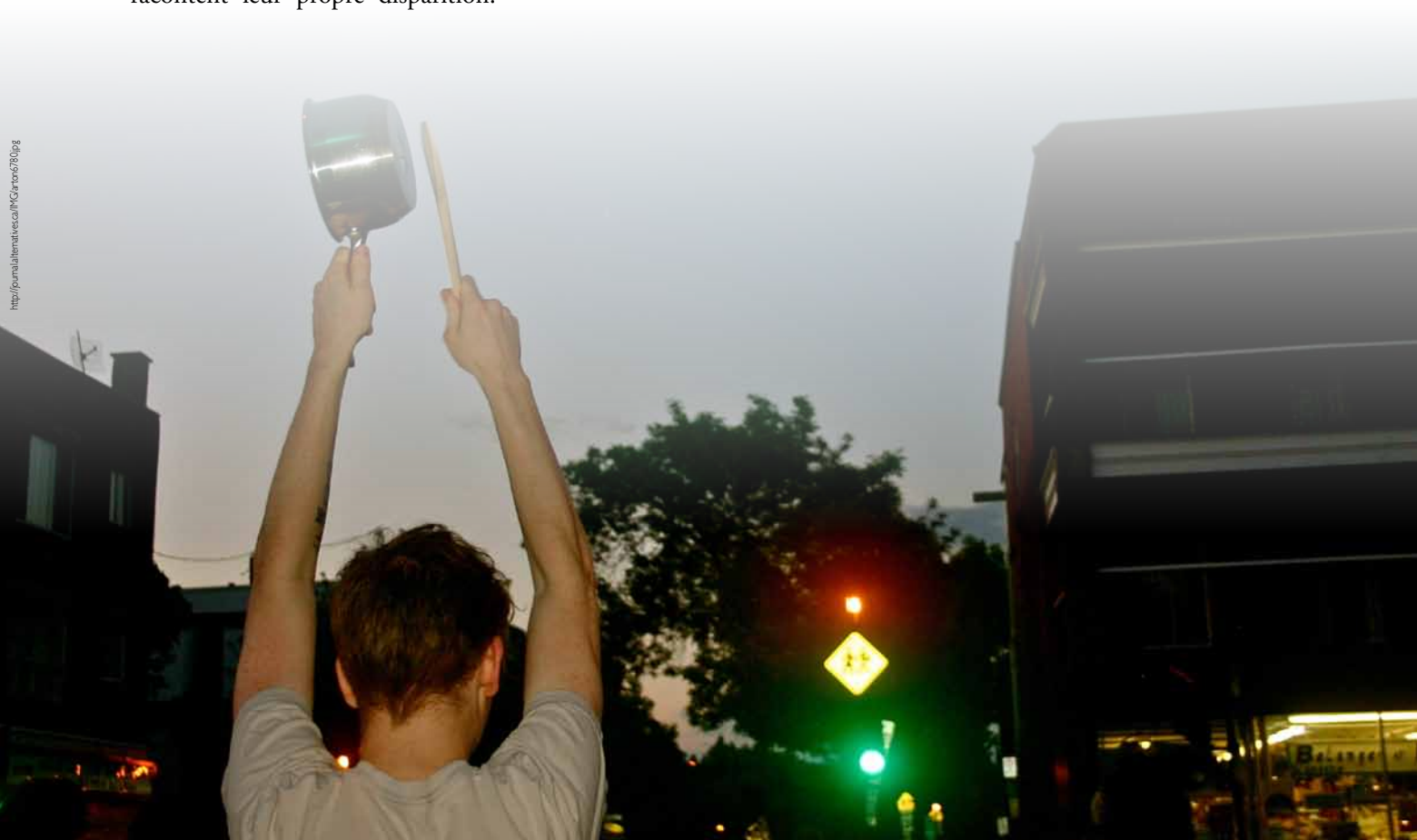

http://journalalternatives.ca/IMGartoks/780.jpg

www.neurosciuda.edu

Alejandro Hernandez, Département de génie biomédical

Vivre avec la moitié d'un cerveau ou quelles sont les conséquences du sectionnement chirurgical d'un hémisphère cérébral?

En 1990, des médecins enlèvent l'hémisphère droit du cerveau d'une jeune montréalaise de 17 ans. Plusieurs années plus tard, contre toute attente, elle décide de relever le défi en s'entraînant pour participer aux jeux paralympiques de Londres de 2012. Est-ce un témoignage du potentiel de réadaptation et de réorganisation que détient notre cerveau?

C'est lors d'une chaude journée du mois d'août que je la croise pour la seconde fois. Entretenant une conversation avec la réceptionniste de l'Institut de réadaptation de Montréal, Dominique est, une fois de plus, accompagnée de son fidèle Démios, cet énorme et serein chien noir de réadaptation que la Fondation Mira lui a accordé. Je la surprends en la saluant, elle me retourne le bonjour et poursuit la conversation avec moi. Elle me demande ce que je fais à l'Institut. Je lui explique mon projet de recherche impliquant des expériences avec des patients ayant subi un accident vasculaire cérébral (AVC). Sa réponse me laisse stupéfait : « Je n'ai jamais eu d'AVC, mais j'ai eu une hémisphérectomie, c'est presque la même chose. Ils m'ont enlevé l'hémisphère droit du cerveau. Je pourrais participer à tes expériences! » Puis elle s'empresse d'ajouter : « Ça fait 22 ans que j'ai eu l'opération… j'avais 17 ans. Avant l'opération, il m'arrivait d'avoir plus de 50 crises épileptiques chaque jour. Je ne pouvais rien faire, ni parler, ni étudier, ni travailler et j'avais perdu l'appétit à tel point de devenir squelettique. Pour moi, le choix était clair : c'était soit l'opération, soit la mort. »

Qu'est-ce qu'une hémisphérectomie?

Mes études portent sur l'étude des problèmes de mouvements chez une clientèle atteinte de lésions cérébrales suite à un AVC, mais excluent les lésions plus « étendues » telles que l'hémisphérectomie. Il a fallu une rencontre fortuite avec Domi-

nique pour éveiller en moi une curiosité insatiable sur un phénomène qui m'était inconnu jusqu'à ce jour. Son histoire, qui figure dans le documentaire *The Plastic Fantastic Brain*, n'est certainement pas une fiction. Bien qu'un cas comme celui-ci soit exceptionnel, cette opération est menée environ une centaine de fois par année, depuis les années 80[1]. L'hémisphérectomie consiste en une opération neurochirurgicale visant à sectionner et enlever un des hémisphères corticaux (gauche ou droit). Comme me l'avait mentionné Dominique, il existe de rares conditions pouvant atteindre un des hémisphères cérébraux, généralement à un jeune âge ou même au stade prénatal. Au fil de la dégénérescence de l'hémisphère atteint, souvent s'ensuivent de multiples crises épileptiques quotidiennes, créant une double perte pour le patient : d'un côté, les crises sont paralysantes en soi, accompagnées de périodes de sommeil; d'un autre, elles font des ravages sur l'énergie, forçant une sorte de convalescence, prenant en otage la vie du patient. L'opération devient la seule alternative suggérée lorsque tout médicament se révèle inefficace pour éliminer ou apaiser des crises[2]. Cette intervention est de loin la plus radicale des opérations neurochirurgicales, son but étant d'enlever le plus de tissu cérébral possible de l'hémisphère atteint, concept qui va à l'encontre des principes de neurochirurgie classique. Il existe deux types d'hémisphérectomie : une anatomique, qui implique la section totale d'un hémisphère; l'autre fonctionnelle, qui élimine les parties les plus à risque de l'hémisphère lésé, tout en sectionnant le corps calleux, ce regroupement de fibres connectant les deux hémisphères ensemble. L'opération anatomique est idéale, car elle ne laisse aucun tissu cérébral qui pourrait générer l'électricité responsable des crises épileptiques, explique le neurologue John Freeman, spécialiste de la procédure à l'hôpital Johns Hopkins[3]. Au revers de la médaille, d'autres équipes de chirurgiens spécialistes préfèrent l'alternative fonctionnelle lorsqu'il s'agit de patients âgés de deux ans et moins et qui ne peuvent perdre trop de sang. En effet, cette pratique a été adoptée par le Dr Rasmussen de l'Institut neurologique de Montréal, célèbre pour le syndrome de Rasmussen dont souffrait Dominique, une des conditions enclenchant des crises épileptiques, dès les années 70[4].

Il y a deux types d'hémisphérectomie: une anatomique, sectionnement total d'un hémisphère; l'autre fonctionnelle, sectionnement des parties les plus à risque.

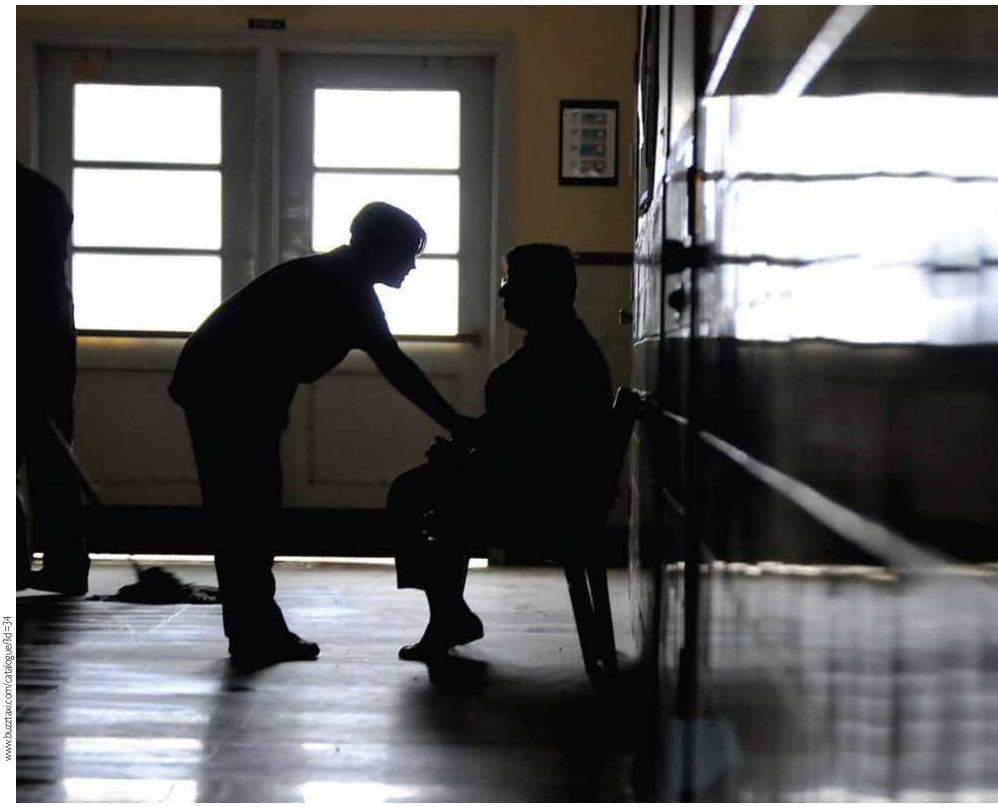

www.buzztaxi.com/catalogue/?id=34

Photo du documentaire *The Plastic Fantastic Brain*; l'histoire de Dominique y figure parmi d'autres.

Une origine paléolithique?

L'histoire de la neurochirurgie connaît ses débuts durant la préhistoire. Peu connue comme pratique de nos jours, la trépanation est une technique de perçage du crâne consistant à y faire un trou afin d'alléger ou de traiter les blessures et les maux de tête. Selon les anthropologues, la pratique était considérée comme importante, car elle comportait une dimension spirituelle : l'ouverture du crâne aurait permis « l'évaporation » des humeurs et de l'air excessif. La découverte d'un crâne péruvien ayant subi une trépanation, daté de l'époque de l'Empire inca, démontre clairement que le patient a survécu à l'opération par la constatation de la régénération de l'os autour de l'incision.

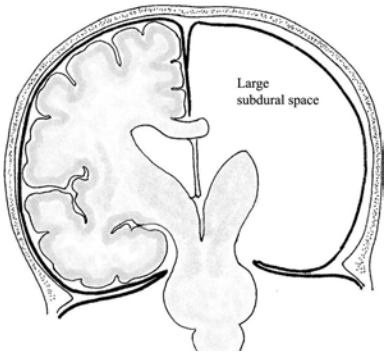

www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1878875012004318X

Coupe coronale du crâne montrant la cavité après une hémisphérectomie.

Pourtant, on connaît avec peu de précision les raisons pour lesquelles ces opérations ont été menées[5].

La neurochirurgie fait de grands pas grâce aux contributions d'Hippocrate et de Galien, mais ne sera pas reconnue comme spécialité distincte avant le XXe siècle. C'est en 1938 que la première hémisphérectomie est accomplie sur un enfant souffrant de crises épileptiques. Malgré ce succès, l'intervention est brusquement abandonnée suite à des rapports relatant les décès dus à des complications postopératoires telles que l'hydrocéphalie[6]. La pratique est ravivée de façon définitive dès les années 70 grâce aux efforts du Dr John Freeman qui dispose dorénavant d'équipements pouvant repérer à temps l'arrivée de complications.

Lorsque la chirurgie devient nécessaire

L'opération peut prendre quelque 12 heures ou plus à compléter. Entre la préparation des anesthésiques, du crâne, du sectionnement des aires cérébrales et de la suture en étape finale, la curiosité que plusieurs arborent est la question de ce qui prendra la place de l'hémisphère vacant. Dans quelques pratiques, une solution saline est appliquée dans la cavité à plusieurs reprises afin d'assurer l'absence de sang en postopération. Cette solution saline serait ensuite injectée une dernière fois lors de la fermeture du crâne[7]. Pourtant, d'autres équipes laisseront intuitivement la zone vide, sachant que le fluide cérébro-spinal, liquide dans lequel le cerveau baigne, remplira graduellement l'espace.

Il va sans dire que recommencer sa vie après une telle intervention est un défi de taille. En règle générale, moins le patient est âgé, plus il a de chances de recouvrer la plupart des fonctions cognitives et motrices dont dispose une personne saine du même âge. En toute certitude, le patient aura largement bénéficié de la qualité de vie que l'opération lui aura permise et surtout, lui aura rendu cet élément inaliénable et essentiel dans la vie de chaque individu : l'indépendance.

Dans la majorité des cas, l'opération n'implique pas de pertes significatives d'habiletés cognitives, mais un point commun unit tous les patients : une perte considérable des mouvements de la main contralatérale (ex. : main gauche pour hémisphérectomie droite). La main occupe une grande surface dans les zones motrices et somatosensorielles du cortex, raison pour laquelle il n'est pas facile pour un seul hémisphère d'accommoder la dextérité et la sensation d'une main additionnelle. Tel est le cas pour Dominique, ce qui la qualifie en tant que potentielle athlète paralympique. Le champ visuel est aussi restreint, encore une fois sur le côté contralatéral.

En chemin vers la récupération

Les patients ayant subi l'hémisphérectomie doivent faire face à une pente montante; celle du réapprentissage des fonctions cognitives. L'âge du patient s'inscrit comme facteur clé dans le degré de récupération fonctionnelle. Chez les enfants, ces fonctions sont plus éparpillées à travers la surface du cortex que chez les adultes, où une fonction particulière est attribuée à chaque aire cé-

currentlyhot.com/johns-hopkins-shooting

L'hôpital Johns Hopkins, un des pionniers dans le perfectionnement de l'hémisphérectomie dès les années 70.

rébrale. Puisque les enfants ont un cerveau moins compartimenté que celui des adultes, il en découle qu'il est légèrement moins efficace dans sa résolution de problèmes. Mais en revanche, il a un énorme avantage : il est plus « plastique[8] ».

La plasticité neuronale se traduit par la capacité du cerveau à se modifier par l'expérience. Nous savons, par exemple, que l'apprentissage d'un quelconque sujet amène une reconfiguration du cerveau. Or, la réadaptation imposée par une hémisphérectomie sera chose moins laborieuse pour les plus jeunes patients, car leurs cerveaux « malléables » seront mieux adaptés à une réorganisation des fonctions. À titre d'exemple, la perte d'un hémisphère implique nécessairement la perte d'une des aires motrices contrôlant la partie contralatérale du corps (cortex moteur droit dirige les mouvements de gauche du corps). Bien qu'elle n'ait pas poursuivi son rêve olympique, Dominique a pu récupérer la marche malgré son côté gauche parétique, et ce, à un âge où son progrès n'aurait pas été aussi optimal. La plasticité accrue des enfants permet une restructuration neurale de cette fonction motrice dans une aire du seul hémisphère qui reste. C'est un concept qui, appliqué à l'hémisphérectomie, sort un peu de l'extraordinaire, car comme le disent les neurologues, on ne sait pas vraiment comment on peut s'en tirer avec la moitié d'un cerveau[9].

Une question intrigante est de savoir si la perte de l'hémisphère droit entraîne des conséquences distinctes comparativement à celle de l'hémisphère gauche.

Côté gauche, côté droit : l'histoire de Nico et Brooke

Troublé par la perspective d'effectuer une hémisphérectomie sur le côté gauche, le Dr Freeman se demandait s'il n'allait pas « faire

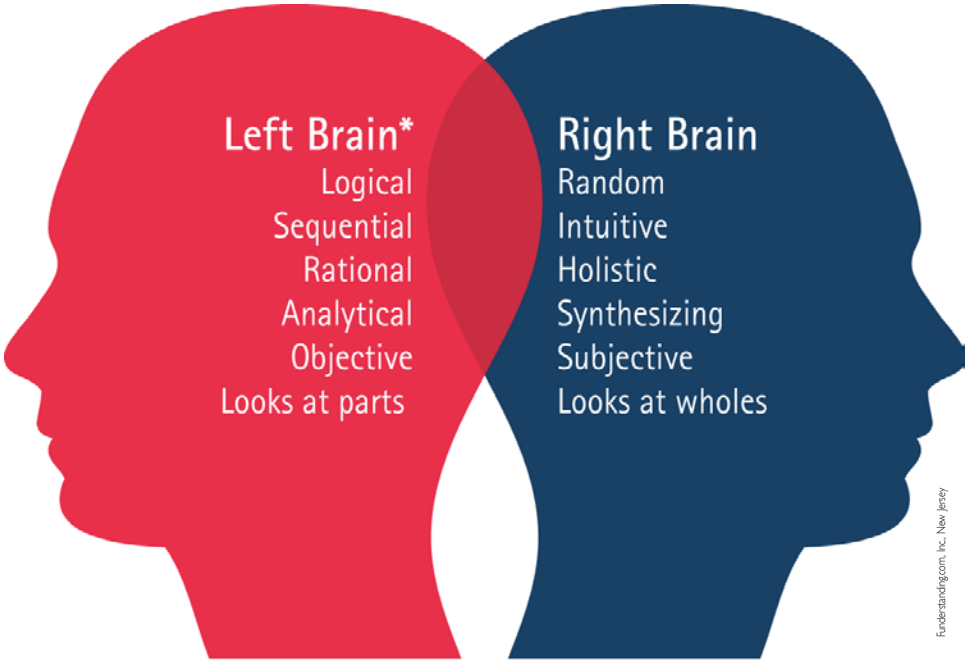

L'asymétrie cérébrale s'établit plus tard dans le développement (autour de 10 ans), ainsi le cerveau reste encore malléable avant cet âge.

sauter » la zone linguistique d'une patiente de 13 ans. Pourrait-elle parler par la suite? Le résultat de l'opération fut un succès et la fille put recouvrer la parole.

Une question qui pourrait intriguer le lecteur serait de savoir si la perte de l'hémisphère droit entraîne des conséquences distinctes comparativement à celle de l'hémisphère gauche. Est-ce que l'une est préférable à l'autre? Nous estimons que l'hémisphère gauche détient le contrôle de la logique et des centres linguistiques et que parallèlement, dans l'hémisphère droit dominent les émotions et l'expression créative.

Il est temps d'introduire le cas de deux adolescents ayant subi l'hémisphérectomie respectivement du côté gauche et droit, suite à des crises épileptiques incontrôlables.

Nico, adolescent originaire d'Argentine, a eu son hémisphérectomie du côté droit à l'âge de 3 ans. Il retient donc les talents que lui procure son hémisphère gauche, dont la capacité de mémoriser et de catégoriser. Chose surprenante, il est capable de mettre de l'intonation émotive dans son langage courant. Brooke, originaire des États-Unis, a subi son hémisphérectomie du côté gauche à 11 ans. Contre toute attente, il reprend la capacité de parler assez tôt en réadaptation. Sa force est dans le domaine des émotions. Depuis l'opération, il possède une capacité accrue à discerner le sentiment dans le langage parlé[10].

On témoigne ici des stratagèmes qu'emploient Nico et Brooke afin de compenser des capacités moins présentes. Dans le cas de Nico, son manque dans l'aspect émotif ne lui permet pas de naturellement ponctuer son langage avec des inflexions spontanées. Pour contourner le problème, il a mémorisé, au fil des ans, les diverses intonations utilisées selon le contexte émotif afin de saisir et de produire une conversation à saveur « normale ». Brooke, d'un autre côté, fait usage de sa force émotive pour juger si une déclaration est mensongère ou pas, est une blague ou un sarcasme, se basant seulement sur l'intonation émotive. Il a aussi une prédisposition à exagérer la modulation émotive de son langage. Dans un énoncé verbal, en l'absence d'un texte descriptif, son jugement est plus exact que celui de ses pairs! Par contre, si un passage est descriptif, il aura tendance à le négliger, ce qui trahit sa déficience « logique ».

Conclusion

Rétablie depuis une quarantaine d'années, l'hémisphérectomie permet à la personne atteinte de crises épileptiques paralysantes de reprendre sa vie en main. La procédure constitue-t-elle une panacée? Pas forcément. Lorsque l'intervention est pratiquée à un jeune âge, la personne possède les meilleures chances de reprendre la plupart de ses fonctions cognitives. Quant à la locomotion, il n'est pas toujours clair si elle parviendra à maîtriser une marche conventionnelle. Il est fort possible que le niveau de motivation du patient de même que la plasticité neuronale soient des facteurs clés dans le succès ou non de sa réadaptation. Nous savons

désormais que la superficie corticale se divise en zones fonctionnelles pouvant se comparer à des terrains immobiliers. Si un hémisphère tombe, il faut accommoder ses fonctions dans l'hémisphère intact. La malléabilité du cortex permet un « entassement » pour la plupart des fonctions motrices, mais tel n'est pas le cas pour celles de la main. Cette dernière occupe un énorme espace sur le cortex moteur et on peut se risquer à affirmer qu'il est impossible d'accommoder l'aire de la main d'un côté du cortex sur l'autre. Un patient peut donc reprendre la danse, mais avec la perte de mouvement d'une des mains. Pourrions-nous envisager une amélioration dans les années à venir? Une réponse résiderait dans l'évolution des techniques de l'hémisphérectomie, notamment la fonctionnelle, qui n'effectue pas une ablation totale. S'il était possible de « garder » le cortex moteur de l'hémisphère atteint, le patient maintiendrait une parfaite motricité. Au plan cognitif, les cas intrigants des deux adolescents démontrent qu'il est possible de transformer la manière typique de comprendre un problème en adoptant des stratégies différentes, en mettant en valeur leurs points forts : Nico s'attaque au problème d'intonation linguistique en mémorisant des locutions; Brooke se replie sur ses émotions et se fie à ses expériences personnelles pour saisir le sens d'une déclaration. Y a-t-il une leçon à en tirer? Si Brooke est nettement supérieur à ses collègues dans la perception d'un énoncé verbal, peut-être que le système d'éducation actuel pourrait mettre en œuvre de nouvelles techniques d'apprentissage afin d'affiner notre sens intuitif et de le complémenter au raisonnement logique.

blog.cognifit.com/2011/07/brain-health-and-brain-plasticity.html

L'hémisphérectomie montre comment le cerveau humain a de spectaculaires capacités d'adaptation.

Lexique

Cortical : adjectif dénotant le cortex, la partie périphérique des hémisphères cérébraux, siège des fonctions nerveuses les plus élaborées.

Hydrocéphalie : accumulation excessive du fluide cérébro-spinal dans les cavités du cerveau provoquant un élargissement du crâne, pouvant entraîner plusieurs conséquences graves.

Paléolithique : période la plus ancienne des temps préhistoriques, caractérisée par l'invention et le développement de l'industrie de la pierre taillée.

Somatosensoriel : adjectif dénotant la partie du système nerveux central qui achemine l'information sensorielle provenant de la surface du corps.

Références

1 Encyclopedia of Surgery. « Hemispherectomy », www.surgeryencyclopedia.com/Fi-La/Hemispherectomy.html, 13 septembre 2012.

2 CHOI, Charles Q. « Do You Need Only Half Your Brain? », *Scientific American*, p. 104, mars 2008.

3 KENNEALLY, Christine, 2006.

4 BAHULEYAN, B., S. ROBINSON, A. R. NAIR, J. L. SIVANANDAPANICKER et A. R. COHEN. « Anatomic Hemispherectomy : Historical Perspective », *World Neurosurgery*, 2012.

5 GROSS, Charles G. *A Hole in the Head*, Cambridge MA, The MIT Press, c2009.

6 DE ALMEIDA, A. N., R. MARINO Jr., P. H. AGUIAR, et M. J. TEIXEIRA. « Hemispherectomy : A Schematic Review of the Current Techniques », *Journal of Neurosurgical Review*, vol. 29, 2006, p. 97-102.

7 FOUNTAS, K. N., J. R. SMITH, J. S. ROBINSON, G. TAMBURRINI, D. PIETRINI, et C. DI ROCCO. « Anatomical Hemispherectomy », *Child's Nervous System*, vol. 22, nº 8, 2006, p. 982-991.

8 SMITH, A., M. L. WALKER, et G. MYERS. « Hemispherectomy and Diashisis : Rapid Improvement in Cerebral Functions After Right Hemispherectomy in a Six Year Old Child », *Archives of Clinical Neuropsychology*, vol. 3, 1988, p. 1-8.

9 KENNEALLY, Christine, 2006.

10 IMMORDINO-YANG, Mary Helen. « A Tale of Two Cases : Lessons for Education from the Study of Two Boys Living with Half Their Brains », *Mind, Brain, and Education*, vol. 1, nº 2, 2007, p. 66-83.

Mathieu Vaugeois, Faculté de droit

Retour sur la crise aérienne du printemps 2010 : l'éruption du volcan Eyjaföll

L'éruption du volcan islandais Eyjaföll au mois d'avril 2010 a rappelé la fragilité et la dépendance de notre société face aux transports aériens. En Europe comme en Amérique, beaucoup ont critiqué, souvent à tort, la gestion de la crise par les autorités compétentes. Pourtant, celles-ci ont pris des mesures diligentes suivant le respect et l'application du « principe de prévention ». Par conséquent, un peu plus de deux ans après l'éruption dudit volcan, il semblait approprié de faire un retour sur ces événements.

Introduction

Cet article a pour objectif de faire le point sur la crise aérienne provoquée par l'éruption du volcan islandais Eyjaföll au cours du printemps 2010. Ainsi, nous ferons un bref rappel des faits pour ensuite nous attarder plus amplement à la question des droits des passagers aériens. Essentiellement, nous étudierons les principales dispositions législatives permettant de pallier l'annulation ou encore le retard d'un vol. Enfin, nous examinerons brièvement quelques dispositifs mis en place lors de ces événements visant à assurer le réacheminement des passagers à destination le plus rapidement possible.

Chronologie des événements

En avril 2010, l'espace aérien européen et même transatlantique a subi une grande perturbation suite à l'éruption d'un volcan islandais qui était inactif depuis les années 1820. L'éruption ayant débuté le 21 mars s'est aggravée aux alentours du 14 avril en dégageant un épais nuage de cendres, date à laquelle une partie importante du ciel transatlantique et européen a été fermé à la navigation aérienne. Le trafic aérien a repris normalement dès le 20 avril après six journées complètes de fermeture. De plus, en raison d'autres menaces d'éruption, des fermetures ponctuelles d'aéroports situés au nord de l'Europe ont eu lieu au mois de mai. L'*International Air Transportation Association* (IATA)*, dont le siège est situé

http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/d/d6/Eyjafjallajokul_volcano_plume_2010_04_18.JPG

Les droits des passagers aériens sont relativement restreints ; un transporteur aérien peut s'exonérer de sa responsabilité de verser une indemnité s'il réussit à prouver que l'annulation est due à des circonstances extraordinaires.

à Montréal, a évalué qu'environ 100 000 vols auraient été affectés par la fermeture de l'espace aérien, bloquant du même coup quelque 10 millions de passagers[1]. De plus,

L'IATA a évalué qu'environ 100 000 vols auraient été affectés par la fermeture de l'espace aérien, bloquant du même coup quelque 10 millions de passagers.

l'IATA a estimé que la crise aurait coûté aux compagnies aériennes environ 1,8 milliard de dollars US. L'Organisation mondiale du tourisme a quant à elle estimé que cette crise avait occasionné une perte d'environ 1,7 milliard d'euros pour l'industrie touristique européenne[2]. Lors de la fermeture de l'espace aérien, de nombreux intervenants, dont l'IATA, ont dénoncé à plusieurs reprises la mauvaise gestion des opérations par l'Union européenne (UE) et par les gouvernements nationaux des États membres de l'UE.

Gestion de la crise aérienne

Le 27 avril 2010, un communiqué de presse du Parlement européen mentionnait que les députés saluaient l'initiative de la fermeture de l'espace aérien des vingt-sept États membres de l'UE en raison de l'application du « principe de prévention[3] ». L'un des facteurs ayant milité en faveur de l'application de ce principe demeure sans aucun doute les événements de 1982 où un Boeing 747 de la *British Airways* perdit le contrôle de ses quatre moteurs pendant seize minutes en raison d'un nuage de cendres volcaniques lors d'un vol entre la Malaisie et l'Australie[4].

Selon le principe de prévention, habituellement utilisé en droit de l'environnement, en présence d'un risque connu, tangible et grave, des mesures de prévention doivent être mises en place[5]. Ainsi, on peut facilement comprendre ces mesures dans le domaine aérien, domaine

http://gallery.hd.org/_exhibits/places-and-sights/_more2000/_more17/Belgium-Brussels-Airport-departure-board-most-flights-delayed-2-DHD.jpg

Dans la situation qu'était celle du volcan en éruption, les autorités se sont résolues à fermer l'espace aérien en vertu du principe de prévention.

où la sécurité des passagers demeure un enjeu primordial.

Dans la présente situation, le nuage de cendres constituait une menace tangible et les autorités, par prévention, ont cru bon de fermer l'espace aérien. À cet effet, un groupe de scientifiques danois et islandais en sont arrivés à la conclusion que les cendres pouvaient représenter un réel danger pour les avions. Bien que la fermeture de l'espace aérien ait été faite de manière précipitée, il a par la suite été démontré que les premières particules de cendres projetées par l'explosion étaient très fines, dures et tranchantes comme peuvent l'être les éclats d'une bouteille de verre[6].

Enfin, l'agence européenne Eurocontrol* s'est fait critiquer à plusieurs reprises pour sa gestion de la crise. Cependant, il faut rappeler que l'agence n'a qu'un rôle consultatif et n'a pas la compétence requise afin de gérer une crise de cette ampleur. Il appartenait donc aux États membres de prendre les mesures nécessaires.

Les droits des passagers aériens

Le Règlement (CE) nº 261/2004 garantit les droits des usagers de l'espace aérien[7]. Néanmoins, ce règlement a une portée relativement limitée, puisqu'il ne s'applique que dans les cas suivants :

- Aux vols au départ d'un aéroport situé dans un État membre de l'UE, d'Islande, de Norvège ou de Suisse quel que soit l'aéroport d'arrivée ou quelle que soit la nationalité du transporteur;
- Aux vols à destination d'un aéroport situé dans un État membre de l'UE, d'Islande, de Norvège ou de Suisse quelque soit l'aéroport de départ si le transporteur possède une licence délivrée par un État membre de l'Union européenne.

Essentiellement, ce règlement a pour objectif de protéger les passagers en provenance et à destination de l'UE en cas de retard, d'annulation ou encore de refus d'embarquement. L'article 7 de ce règlement prévoit qu'en cas d'annulation de vol, le transporteur aérien est dans l'obligation de verser une indemnité aux passagers. Cependant, en vertu de l'article 5 de ce règlement, le transporteur aérien peut s'exonérer de sa responsabilité de verser une indemnité, s'il réussit à prouver que l'annulation est due à des circonstances extraordinaires qui n'auraient pas pu être évitées même si toutes les mesures raisonnables avaient été prises. Ce principe a été repris dans un arrêt de 2009 de la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE).[8]

Cependant, les transporteurs aériens assujettis au Règlement (CE) 261/2004 doivent tout de même s'acquitter de certaines autres obligations, par exemple l'obligation d'assistance comprenant le droit au remboursement du billet ou encore le réacheminement à destination. De plus, les transporteurs doivent s'acquitter de leur obligation de prise en charge[9] telle que décrite aux articles 8 et 9 dudit règlement. Ainsi, lors de la crise de 2010, le

AU SERVICE DES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS

FICSUM

EMPRUNTEZ 500 $ SANS INTÉRÊT

Fonds de prêts de dépannage
Empruntez sans intérêt pour soixante jours.

RECEVEZ 300 $

Fonds d'aide aux projets d'études
Recevez vos frais engagés pour la réalisation de vos projets menant à la fin de vos études.

RÉCOMPENSEZ-VOUS 250 $, 500 $ ET 1000 $

Prix d'excellence
Récompensez-vous en profitant d'une tribune exceptionnelle en soumettant l'un de vos articles pour une publication dans la revue *Dire* et remportez le prix d'excellence du FICSUM.

BÉNÉFICIEZ 1200 $ OU 400 $

Subvention aux initiatives étudiantes
Bénéficiez d'une subvention en participant au *Mois de la recherche étudiante* ou à d'autres évènements.
*Pour association étudiante ou pour comité composé majoritairement d'étudiants.

Sous certaines conditions, plusieurs services du FICSUM sont là pour vous permettre de vous aider !

Visitez www.ficsum.qc.ca pour connaître les règlements.

FICSUM
Fonds d'investissement des cycles supérieurs de l'Université de Montréal (FICSUM), pavillon Marguerite-d'Youville, 2375, chemin de la Côte-Ste-Catherine, bureau 1125-7, Montréal (Québec) H3T 1A8

droit au remboursement ou encore au réacheminement ne semblait pas poser de difficultés. Cependant, comme le souligne l'avocat français Cyrille Lepine, « […] c'est le droit à la prise en charge prévu par ce règlement qui pose problème, car il entraîne des coûts exorbitants pour les compagnies aériennes déjà affaiblies financièrement par la fermeture de l'espace aérien[10] ».

À cela, il faut cependant ajouter que ce ne sont pas tous les passagers aériens qui entrent dans le champ d'application de la réglementation européenne. Ainsi, les passagers ayant vu leur vol annulé peuvent porter leur recours devant un tribunal de droit commun compétent en se tournant vers les dispositions de la Convention de Montréal[11]. Cette convention est applicable à « […] tout transport international de personnes, bagages ou marchandises, effectué par aéronef contre rémunération[12] ». Cependant, cette convention prévoit à son article 19 qu'en cas de retard sur un vol, le transporteur n'est pas responsable du dommage s'il prouve que lui, ses préposés et mandataires ont pris toutes les mesures pouvant raisonnablement s'imposer pour éviter le dommage, ou qu'il leur était impossible de les prendre. En somme, pour les cas de retard de vols, à la différence des cas d'annulation, il était impossible pour le transporteur de prendre une quelconque mesure afin d'éviter un retard de plusieurs jours sur les vols en raison du nuage de cendres[13].

http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/1/1c/Air_France_and_Delta_Air_Lines_aircraft_at_Paris_Charles_Airport.jpg

Les voyageurs ont été nombreux à se tourner vers le train pour arriver à destination. Parmi les principales entreprises, certaines, comme la SNCF en France, ont augmenté le nombre de places disponibles alors que d'autres, comme la *Deutsch Bahn*, ont créé des partenariats avec les compagnies aériennes.

Effets de la crise aérienne

Suite aux événements d'avril 2010, certains constats s'imposent. L'une des conséquences de la crise aérienne liée au nuage de cendres du volcan islandais s'est traduite sans aucun doute par l'accélération de l'harmonisation du cadre réglementaire au niveau du transport aérien en Europe[14]. À cet effet, une réunion des ministres des transports européens a eu lieu le 4 mai 2010 afin d'améliorer la réactivité des États membres en cas de crise. Ainsi, plus de deux ans après cette réunion des ministres des transports, un nombre important de mesures ont été instaurées principalement afin d'augmenter la coopération aérienne entre les vingt-sept États membres de l'UE[15].

Par ailleurs, suite à la crise aérienne du printemps 2010, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)* a mis sur pied une équipe spéciale Europe/Atlantique Nord

sur les cendres volcaniques composée de représentants de dix-neuf États ainsi que neuf organisations internationales et régionales en Europe et aux États-Unis. De plus, l'OACI a créé sa propre équipe internationale sur les cendres volcaniques dont le principal objectif est de déterminer les seuils de cendres volcaniques ne compromettant pas la sécurité des opérations aériennes. Enfin, l'OACI a organisé en avril 2011 une simulation visant à déterminer les risques afin de mieux faire face à un nouveau nuage de cendres volcaniques.

http://thestarblogs.com/a/6a00d8341b8b53ef0133ecbc40597b0pi

Il serait sans doute souhaitable que voie le jour une association internationale pouvant agir pour le compte des passagers aériens.

La crise aérienne a permis l'émergence d'une nouvelle « solidarité intermodale ».

Il est à noter que la crise aérienne a permis l'émergence d'une nouvelle « solidarité intermodale ». En effet, le transport aérien étant paralysé, les voyageurs à la recherche d'un moyen de transport alternatif ont pour la plupart utilisé le train. Les compagnies ferroviaires un peu partout en Europe, comme la *SNCF* en France ou la *Deutsch Bahn* (DB) en Allemagne, ont pendant cette période augmenté le nombre de places disponibles. La compagnie *Lufthansa* a même créé un partenariat avec la DB en vertu duquel un passager, victime d'une suppression de vol, se voyait remettre un billet de train lui permettant d'effectuer ainsi le trajet réservé.

Conclusion

De toute évidence, un nombre important de leçons ont été tirées de la crise aérienne du printemps 2010. Si plusieurs ont critiqué la gestion de la crise aérienne par les autorités compétentes pour avoir été trop restrictives, il n'en demeure pas moins que ces mêmes autorités auraient été blâmées si elles avaient agi avec moins de retenue. Quoi qu'il en soit, et comme nous l'avons vu précédemment, la nécessité de la fermeture de l'espace aérien transatlantique a été démontrée.

En ce qui a trait aux droits des passagers aériens, il appert que tant la Convention de Montréal que le Règlement (CE) 261/2004 offrent une protection limitée aux passagers voyant leur vol annulé ou retardé à la suite d'un cas de force majeure, comme ce fut le cas lors de l'éruption volcanique au printemps 2010. De semblables dispositions seraient sans doute beaucoup trop exigeantes à assumer d'un point de vue commercial pour les compagnies aériennes. Il faudrait certainement une plus grande harmonisation législative entre les régimes réglementaires régionaux et les instruments internationaux afin qu'il y ait une plus grande collaboration entre les différentes autorités compétentes.

Il serait sans doute souhaitable que voie le jour une association internationale pouvant agir pour le compte des passagers aériens. Cette association pourrait agir à titre de partie prenante dans le secteur de l'aviation au même titre que l'IATA représente les compagnies aériennes. Enfin, elle pourrait avoir un mandat de conseillère auprès des principales organisations internationales, régionales et gouvernementales ainsi qu'auprès des transporteurs aériens.

Lexique

Eurocontrol : Eurocontrol ou Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne est une organisation intergouvernementale européenne, fondée en 1963, dont le siège est situé à Bruxelles. Sa mission est d'harmoniser et d'unifier la gestion de la navigation aérienne en Europe, en promouvant un système uniforme pour les usagers civils et militaires, dans des conditions de sécurité maximale tout en minimisant les coûts et les impacts environnementaux. L'Organisation compte aujourd'hui 39 États membres.

IATA : L'Association internationale du transport aérien (en anglais *International Air Transport Association*) est une organisation commerciale internationale de sociétés de transport aérien. Ces entreprises sont spécialement autorisées à fixer les prix entre elles par l'intermédiaire de cet organisme. Cette association, fondée à La Havane à Cuba en avril 1945, a son siège social à Montréal dans la tour de la Bourse.

OACI : L'Organisation de l'aviation civile internationale (en anglais *International Civil Aviation Organization* ou ICAO) est une organisation internationale qui dépend des Nations Unies. Son rôle est de participer à l'élaboration des normes qui permettent la standardisation du transport aéronautique international (les vols à l'intérieur d'un même pays ne sont pas concernés par l'OACI). Son siège social est situé à Montréal sur la rue University.

Références

1 IATA. Fact sheet, « Volcanic Ash », www.iata.org/pressroom/facts_figures /fact_sheets/Pages/volcanic-ash.aspx, 30 septembre 2010.

2 La documentation française, chronologie internationale, avril-mai 2010, « Éruption d'un volcan en Islande, entraînant de fortes perturbations dans le trafic aérien en Europe et dans le monde », www.ladocumentationfrancaise.fr/monde/chronologies/europe-2010.shtml, 30 septembre 2010.

3 « Leçons de la fermeture de l'espace aérien », *Rev. Dr. trans.*, 2010.6. alerte 56. cf. Éditorial, « Principe de précaution ou principe d'anxiété », *Le Mensuel (Les meilleurs articles du « Monde »)*, nº 4, 2010, p. 29.

4 OACI. « Manuels sur les nuages de cendres volcaniques », www.vol-libre-geneve.ch/~webcam /data/repository/meteo_old/francis/Document_9691_-_ed_2_-_amdt_1_-_Manuel_sur_les_nuages_de_cendres_volcaniques,_de_mati%E8res_radioactives,_de_produits_chimiques_toxiques_-_2007-12-14_F.pdf, p. V, 30 septembre 2010.

5 Le principe de prévention est largement accepté et utilisé à travers l'UE. Cependant, depuis la dernière décennie, l'UE met également de l'avant le principe de précaution, détenant des critères d'atténuation des risques beaucoup plus sévères. Ainsi, en vertu du principe de précaution « l'absence de certitude, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption des mesures visant à prévenir un risque de dommages graves et/ou irréversibles »; GANDREAU, Stéphane, et Rachel VANNEUVILLE. *Le principe de précaution saisi par le droit : les enjeux sociopolitiques de la juridicisation du principe de précaution*, Paris, La Documentation française, 2006, p. 7; il sera donc intéressant de voir si le principe de précaution sera utilisé par l'industrie de l'aviation et les conséquences qu'une telle application aura sur les passagers aériens.

6 MISEREY, Yves. « Volcan islandais : le danger était réel pour les avions », *Le Figaro*, 27 avril 2011, www.lefigaro.fr/sciences/2011/04/27/01008-20110427ARTFIG00677-volcan-islandais-le-danger-etait-reel-pour-les-avions.php, 16 septembre 2012.

7 ABEYRATNE, Ruwantissa. « Responsibility and Liability Aspects of the Icelandic Volcanic Eruption », *ASL*, vol. 35, nº 4-5, 2010, p. 281-292.

8 Affaire C-402/07, Sturgeon, 2009, CJUE.

9 L'obligation de prise en charge à laquelle il est fait référence à l'article 9 du Règlement 261/2004 consiste essentiellement en la possibilité pour le passager (sous réserve de certaines conditions) de se voir offrir par la compagnie aérienne des rafraîchissements, la possibilité de se restaurer, de l'hébergement ou encore deux appels téléphoniques gratuits.

10 LÉPINE, Cyrille. « Les perturbations du trafic aérien dues aux éruptions aux quatre coins de la planète des volcans Eyjafjöll, Grimsvotn, Puyehue et Dabbi », *Rev. Fr. Dr. Aérien et Spatial,* vol. 258, nº 2, 2011, p. 119.

11 Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international, signée à Montréal le 28 mai 1999, (ci-après : la « Convention de Montréal »).

12 Article 1er de la Convention de Montréal.

13 LÉPINE, Cyrille. « Les perturbations du trafic aérien dues aux éruptions aux quatre coins de la planète des volcans Eyjafjöll, Grimsvotn, Puyehue et Dabbi », *Rev. Fr. Dr. Aérien et Spatial,* vol. 258, nº 2, 2011, p. 119.

14 « Leçons de la fermeture de l'espace aérien », *Rev. Dr. Trans.* 2010.6. alerte 56.

15 Pour plus de détails sur les mesures adoptées voir à cet effet : MEMO/11/235, Bruxelles, 12 avril 2011, europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/11/235&format=HTML&aged=1&language=FR&guiLanguage=en, 16 septembre 2012.

Prix d'excellence de vulgarisation scientifique du FICSUM

Félicitations à la gagnante !

Gagnante du Prix d'excellence de vulgarisation scientifique de la revue *Dire* automne 2012.

Gwyneth Anne MacMillan
Faculté des arts et des sciences
La contamination des cours d'eau par un mélange de produits pharmaceutiques

Publié dans la revue *Dire* automne 2012
Volume 21, numéro 3

FICSUM

Pour tous les auteurs publiés dans *Dire*

250 $ par article publié
3 prix d'excellence par année de 500 $
1 prix annuel d'excellence de 1 000 $

Pour plus d'informations, visitez le www.ficsum.qc.ca sous l'onglet revue *Dire*

Prochaine date de tombée de la revue ***Dire*** été 2013 : 20 janvier 2013

Maroine Bendaoud, Département de science politique

Débarquement américain en Somalie (1992) : retour sur une intervention controversée

Il y a tout juste vingt ans, l'opération *Rendre l'espoir en Somalie* était déclenchée par le président Bush père. La force armée a atteint près de 30 000 soldats américains, ce qui constituait une première pour une mission américaine dite humanitaire, et ne fut jamais égalée depuis. Par contre, le cas somalien est décrit comme l'un des pires dans l'histoire des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Que s'est-il passé? Quelle analyse pouvons-nous faire du conflit du côté somalien, américain et onusien?

La nature des opérations de paix et le contexte ont beaucoup évolué depuis le premier déploiement de Casques bleus en 1956 sur les rives du canal de Suez, que le leader égyptien Nasser souhaitait nationaliser. Ce conflit était représentatif de la première génération d'opérations de maintien de la paix : un conflit interétatique opposant deux pays (Égypte et Israël[1]), avec une présence onusienne neutre sans mandat coercitif, dans l'objectif de faire respecter le cessez-le-feu convenu entre les parties[2].

Par contre, la fin de la Guerre froide a marqué la mutation des conflits d'inter à intraétatiques, dans des conditions de crises humanitaires et souvent sur le territoire d'États implosés. L'emploi de la force dans une approche coercitive est aussi un élément qui caractérise cette deuxième génération d'opérations de maintien de la paix, car les belligérants impliqués n'étaient pas toujours favorables à une résolution par la voie pacifique[3]. Plus complexe et plus coûteux sur les plans financier comme humain, un des conflits emblématiques de cette époque est celui ayant eu lieu en Somalie.

Des affrontements entre différentes factions armées avaient provoqué le chaos dans le pays, où le gouvernement somalien avait perdu toute légitimité, ayant même été contraint de fuir la capitale. Pour protéger l'acheminement de l'aide humanitaire auprès des populations civiles victimes d'actes de violence et sévèrement touchées par la famine, l'opération *Rendre l'espoir en Somalie* a été menée sous la férule des États-

Unis, avec l'aval du Conseil de sécurité. Lancée en décembre 1992, cette opération est passée à l'histoire, car le Pentagone y envoya près de 30 000 soldats. Une force d'une telle ampleur constituait une première et ne fut jamais égalée depuis, pour un conflit de cette nature.

Bien que nul ne contredise le fait que certains éléments positifs aient été remarqués, notamment une réduction de la famine, Kofi Annan a lui-même affirmé que « l'opération menée dans ce pays est la première opération des Nations Unies qui ne soit pas allée au terme de son mandat[4] ». Il va même plus loin en disant que cet échec a eu des conséquences sur le maintien de la paix en Afrique, en pointant la tragédie rwandaise. Ainsi, l'inertie de la communauté internationale constituerait une sorte de *backlash* de l'expérience somalienne.

Afin de dresser un bilan adéquat de l'intervention en Somalie, nous ferons d'abord un survol des événements précédant le débarquement américain pour ensuite nous concentrer sur les opérations multilatérales qui se sont succédé.

L'échec de l'opération en Somalie a eu des conséquences ultérieures sur le maintien de la paix en Afrique.

Au plus fort du conflit, plus de la moitié de la population (4,5 millions) était menacée de famine.

Émergence du conflit

En 1969, un coup d'État contre le leader démocratiquement élu perpétré par le général Siyad Barre promut ce dernier à la tête du pays. Il y est demeuré jusqu'en 1990, mais sans jamais parvenir à consolider son pouvoir sur l'étendue du territoire. « En deux décennies, il a transformé la Somalie en fief personnel où sa famille et son clan se [partageaient] le pouvoir et l'aide extérieure[5] ». Selon Coulon, Barre a longtemps tenté de manipuler le système d'alliance clanique – celui-ci étant particulièrement fort en Somalie – pour contrer ses ennemis, mais sans réel succès. La révolte se répandait comme une traînée de poudre au point où entre 1988 et 1990, les clans du Nord, du Centre et du Sud du pays étaient assez puissants pour étendre leur contrôle sur leur région respective. En décembre 1990, une insurrection a gravement secoué la capitale, Mogadiscio, où Barre avait encore

un peu de contrôle. Devant les massacres entre clans rivaux et le pillage généralisé, il dut quitter la ville[6].

Avec la fuite de Barre et ses troupes loyalistes en janvier 1991 vers le Sud du pays, les hostilités n'ont fait que prendre de l'envergure. Le faible gouvernement intérimaire dirigé par Ali Mahdi Mohamed (ci-après Ali Mahdi) à Mogadiscio n'avait pratiquement aucune emprise sur le territoire et voyait sa légitimité contestée, notamment par le général Mohamed Farah Aidid (ci-après général Aidid). Ces deux principaux seigneurs de guerre, anciens membres de la même organisation qui a fomenté le soulèvement contre Barre, s'étaient partagé la capitale en deux.

Devant la dégradation des événements, Javier Perez de Cuellar, alors Secrétaire général de l'ONU, avait dépêché un émissaire pour s'enquérir de la situation et tenter de rapprocher les factions. Après avoir pris connaissance du rapport de ce dernier, le Conseil de sécurité a adopté une résolution le 23 janvier 1992, sommant toutes les parties impliquées dans le conflit à convenir d'un cessez-le-feu, imposant un embargo complet sur les armes à destination de la Somalie et exhortant l'ONU et ses agences à mettre en marche un programme d'aide humanitaire[7].

La guerre au Sud de la Somalie, région considérée comme le grenier du pays, avait provoqué un pillage des stocks de grains et des élevages, la destruction des points d'eau et, ultimement, le déplacement forcé de la population paysanne, soit près de deux millions de personnes. Qui plus est, « les conséquences de cette guerre au moment d'une grave sécheresse ont conduit à une famine dévastatrice […] en 1992-1993. Environ 4,5 millions de personnes – plus de la moitié de la population du pays – étaient menacées par la famine et la malnutrition sévère[8] ».

Opérations de paix

ONUSOM I

Le 3 mars 1992, un cessez-le-feu a été convenu entre Ali Mahdi et le général Aidid. Ils avaient accepté le déploiement de personnel onusien pour surveiller la trêve et la livraison de l'aide humanitaire. Dans la même veine, la United Nations Operation in Somalia (ci-après ONUSOM I) lancée en avril 1992 reprenait ces mandats. En cours de route, ceux-ci ont été élargis pour comprendre le désarmement des factions armées, la supervision de la police locale et la réhabilitation des institutions politiques et économiques du pays[9].

Cependant, l'infanterie ne s'est rendue qu'à la mi-août. À son pa-

L'UNITAF était la branche armée d'ONUSOM I qui avait reçu l'autorisation d'utiliser la force pour établir un environnement sécuritaire à l'acheminement de l'aide humanitaire.

roxysme, l'ONUSOM I n'a compté que 54 militaires observateurs et 893 soldats, lesquels n'ont réellement réussi à sécuriser que l'aéroport de la capitale[10]. De plus, le général Aidid est revenu sur sa décision et a demandé aux 500 soldats pakistanais de se retirer de plusieurs villes, dont Mogadiscio. Leur refus provoqua des représailles dont les convois humanitaires ont fait les frais : pillage des stocks, détournement des camions, etc.

UNITAF

Dans ce climat défavorable, l'ONU a réagi en adoptant la résolution 794 le 3 décembre 1992. La Force d'intervention unifiée (ci-après UNITAF) était dirigée par les États-Unis. Moins de cinquante jours avant de quitter la Maison-Blanche, le président Bush, se disant sensible aux images d'enfants somaliens, a déclenché une mission qui allait se dérouler en majorité sous le mandat de son successeur Clinton. Le Conseil de sécurité a accepté la proposition américaine de prendre le contrôle de la nouvelle opération nommée *Rendre l'espoir en Somalie*. Dès lors, l'ONUSOM I allait travailler de concert avec une force militaire unifiée de 37 000 soldats provenant de plus de 20 pays, incluant, à son niveau le plus élevé, 29 000 soldats américains[11].

L'UNITAF était la branche armée de la mission qui avait reçu l'autorisation par le Conseil de sécurité d'utiliser tous les moyens nécessaires, y compris la force, afin d'établir un environnement sécuritaire à l'acheminement de l'aide humanitaire. Dans le Sud du pays notamment, la livraison des denrées humanitaires a été effectuée avec succès.

L'UNITAF a également réussi à organiser des rencontres journalières avec les deux principaux chefs de guerre. En revanche, les actes de violence n'ont pas été complètement freinés sur tout le territoire[12].

ONUSOM II

En mars 1993, la résolution 814 du Conseil de sécurité mettait fin à l'ONUSOM I pour laisser place à l'ONUSOM II[13]. En fait, l'ONUSOM II incluait aussi les mandats de l'UNITAF. Elle a repris ses activités et le commandement militaire des troupes en mai, avec toutefois moins d'effectifs, particulièrement du côté américain. Sous les auspices du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, l'ONUSOM II était aussi autorisée à employer tous les moyens nécessaires, y compris coercitifs, pour sécuriser les opérations de secours. Bien qu'elle soit annoncée comme

une opération de maintien de la paix, cette mission était en fait la première opération d'*imposition* de la paix menée par les Nations Unies. Après quelques attaques des forces coalisées contre les troupes du général Aidid, pour notamment saboter sa station de radio qui diffusait une propagande anti-ONUSOM, est survenue la fameuse bataille de Mogadiscio les 3 et 4 octobre 1993. Le raid américain mené dans l'objectif de capturer des hommes de l'entourage d'Aidid a malheureusement tourné au fiasco : 18 soldats américains ont trouvé la mort et 75 ont été blessés[14]. Bien que plusieurs centaines de Somaliens soient aussi décédés lors de cette triste page de l'histoire somalienne, ce qui marqua les esprits (surtout occidentaux) demeure les images prises par les caméras de télévision des dépouilles de soldats américains traînées dans les rues[15]. Ces images montrant des corps inanimés subissant des traitements indignes autour desquels des Somaliens semblaient se réjouir ont rapidement fait le tour de monde. Quelques jours plus tard, devant l'échec de cette opération et la pression populaire aux États-Unis, Clinton annonçait qu'il retirerait tous ses soldats d'ici mars 1994.

Le 9 décembre 1992 les soldats américains débarquent en Somalie sous l'œil des caméras.

Après tous ces incidents violents, le Conseil de sécurité a révisé le mandat de la mission pour exclure l'utilisation de méthodes coercitives et annoncé la réduction progressive des contingents[16]. Au final, l'ONUSOM II s'est terminée en mars 1995 sans avoir abouti à la stabilisation du pays.

Un bilan critique

Du côté somalien, le bilan est désastreux. Malheureusement, les interventions multilatérales qui se sont succédé dans les années 90 n'ont pas réussi à ramener la paix et la stabilité. La famine et la violence des clans ennemis ont provoqué la mort de plus de 300 000 personnes et le déplacement de près de deux millions. Puis, les années 2000 n'ont guère été plus favorables pour ce pays de la corne de l'Afrique. Cette période agitée a connu la création d'un gouvernement de coalition plutôt chancelant, la prise de pouvoir par des forces islamistes qui a tôt fait d'effrayer Washington en cette période tendue post-11 septembre, l'intervention d'armées extérieures, sans oublier les attaques de pirates somaliens sur des convois commerciaux naviguant dans le golfe d'Aden. Vingt ans après l'opération *Rendre l'espoir*, ce pays est souvent le premier donné en exemple lorsque l'on parle des États faillis ou *Failed States*[17].

Pour Washington, l'objectif était de mettre fin aux rapines d'aide humanitaire. En la matière, l'UNITAF a eu un certain succès. Cependant, les tentatives embryonnaires de règlement de conflit et de stabilisation du pays ont achoppé. Bush, puis Clinton auraient tenté de restaurer la démocratie en Somalie, un des objectifs du *nouvel ordre mondial*[18] du premier et de la politique d'*élargissement*[19] du second. Mais comme l'explique Melanson, la rebuffade essuyée lors de la bataille de Mogadiscio ainsi que les images des dépouilles de soldats américains dans les rues ont envoyé un message clair : la démocratie « américaine » n'était pas la bienvenue[20].

Washington a déployé énormément de soldats et cela constituait une première pour les États-Unis en ce qui concerne une intervention à caractère humanitaire. Un nombre si élevé est comparable à l'invasion américaine au Panama et serait même, à ce jour, considéré comme une intervention assez « imposante ». Chose certaine, les États-Unis n'ont plus jamais envoyé autant de troupes dans des conflits africains, si meurtriers soient-il, que l'on pense au Libéria, au Rwanda ou aux plus récents Darfour et République démocratique du Congo.

La rebuffade essuyée lors de la bataille de Mogadiscio a envoyé un message clair : la démocratie « américaine » n'était pas la bienvenue.

L'ONU garde un souvenir amer des opérations en Somalie. Le désir louable du Secrétaire général Boutros-Ghali était de voir les Nations Unies exprimer les vœux de la Charte de San Francisco. Dans son *Agenda pour la paix* paru en juin 1992, il notait que la chute du mur de Berlin représentait un apaisement des clivages, une occasion pour l'ONU qui souhaitait accomplir enfin son rôle : celui de gardien de la paix et de la sécurité internationales[21].

Les opérations multilatérales qui se sont déroulées en Somalie constituaient une rupture avec celles de la première génération d'opérations de maintien de la paix, de par leur complexité et leur aspect multidimensionnel (militaire, humanitaire, administratif, etc.). Dans ce conflit intraétatique, les soldats onusiens protégeaient la population civile en se concentrant sur l'acheminement de l'aide humanitaire et sanitaire, en plus de procéder aux déminage, désarmement et rapatriement des réfugiés. Principalement sous l'ONUSOM II, le personnel onusien a tenté d'amorcer le processus de réconciliation nationale et d'établir un climat favorable au retour d'institutions démocratiques et économiques. Pour ce qui est de la neutralité et de l'usage de méthodes coercitives, l'ONUSOM I épousait le schéma traditionnel de la première génération, soit une force d'interposition impartiale entre les belligérants. Quant à l'ONUSOM II, elle visait l'*imposition* de la paix, une des caracté-

ONUSOM II visait *l'imposition* de la paix, mais l'emploi de la force a mené à une escalade de la violence.

http://media.washtimes.com/media/image/2011/02/16/2003070-pic-79366807l.jpg

ristiques de la seconde génération, mais comme nous l'avons vu, l'emploi de la force a mené à une escalade de la violence...

Conclusion

Ni les milliers de Casques bleus ni les quelque 30 000 soldats américains dépêchés sur les lieux ne sont venus à bout des milices récalcitrantes et n'ont réussi à établir un gouvernement somalien capable d'assumer ses fonctions régaliennes. Même si certaines voix critiques blâment la façon dont le conflit a été géré par l'ONU et les États-Unis, Kofi Annan rappelle qu'« aucun progrès n'avait pu être réalisé sur le plan politique, les principales factions somaliennes n'étant pas intéressées par un règlement[22] ».

La débâcle somalienne a eu des conséquences sur le maintien de la paix en Afrique et surtout au Rwanda. Les pays occidentaux ont fait mine de ne rien voir et ont beaucoup trop attendu avant d'essayer d'arrêter l'effusion de sang. Tout porte à croire qu'ils ont suivi l'exemple américain – Décret présidentiel 25 ou PDD 25, émis en 1994[23] – au regard de leur participation à des missions de paix onusiennes, laquelle était dorénavant assortie de conditions très strictes : démonstration claire que l'engagement des troupes est vital pour l'intérêt national (du pays occidental) et répond aux objectifs de la politique étrangère, soutien de l'opinion publique interne, restrictions budgétaires, etc.

Paru en 2000 à la demande de Kofi Annan, le « Rapport Brahimi » était en partie dû à l'échec qu'a représenté l'intervention en Somalie. L'ONU avait tiré sa leçon et fait une autocritique de la conduite des opérations de paix. Le rapport émettait des recommandations sur les problèmes rencontrés : orientation stratégique, rapidité de déploiement, décalage entre mandats et moyens effectifs, etc. Il suggérait des formations plus adaptées pour le personnel et un mécanisme de financement assurant la disponibilité de ressources pour pratiquer à temps une action préventive et, en aval des opérations, une action de consolidation de la paix[24].

Aujourd'hui, la littérature sur les opérations de paix inclut désormais une troisième génération d'opérations, où la tâche peut notamment consister à reconstruire l'État. Par contre, cette « nouvelle » génération ne fait pas consensus parmi les experts, car elle ressemble beaucoup à la deuxième[25]. Le caractère multidimensionnel marque toujours les opérations, mais, en adéquation avec les préceptes du Rapport Brahimi, les plus récentes sont souvent de taille réduite, orientées par des mandats plus précis. Parmi les différences avec la deuxième génération, nous pouvons identifier l'abandon d'une *imposition* de la paix – on parle plutôt d'une *consolidation* – ainsi que la place prépondérante occupée par les entités régionales : OTAN, Union européenne, Union africaine, etc. Dans ses multiples recommandations, le Rapport favorisait la collaboration entre l'ONU et de telles entités, car bien qu'elles

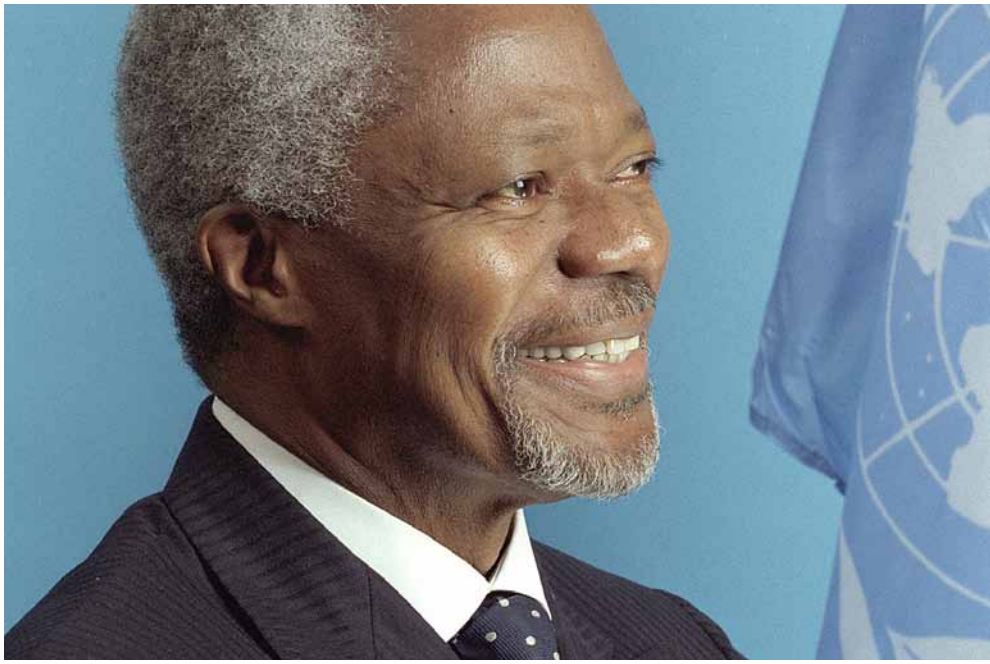

Quelques années après les ONUSOM, Kofi Annan, alors secrétaire général des Nations Unies, a affirmé que cette opération fut la première qui ne soit pas allée au terme de son mandat.

n'aient pas toutes la même envergure, certaines disposent de moyens militaires et financiers leur permettant de réagir efficacement. Le cas du Timor oriental au tournant des années 2000 est un exemple d'opération de troisième génération. Outre l'entraînement de la police locale et la réforme du système démocratique et judiciaire, les actions ont convergé vers une saine reconstruction : poursuite du travail humanitaire, retour des réfugiés, développement économique, etc.[26] Depuis 2010, la mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC – qui prolonge certains aspects de la longue mission amorcée en 1999 – figure aussi dans cette troisième génération d'opérations de maintien de la paix.

Références

1 Précisons qu'Israël avait l'appui de la Grande-Bretagne et de la France, puisque ces deux pays étaient les actionnaires majoritaires de la compagnie exploitant le canal.

2 WENTGES, J. Taylor. « Force, Function and Phase : Three Dimensions of UN Peacekeeping », *International Peacekeeping*, vol. 5, nº3, automne 1998, p. 58.

3 HILLEN, John. *Blue Helmets : The Strategy of UN Military Operation*, 2e éd., Washington D.C., Brassey's, 2000.

4 ANNAN, Kofi. Rapport du Secrétaire général intitulé « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique », Doc. off. CS NU A/52/871 – S/1998/318 (13 avril 1998), par. 31.

5 COULON, Jocelyn. *Les Casques bleus*, Montréal, Fides, 1994, p. 122.

6 *Ibid*., p. 122-123.

7 Résolution 733, Doc. Off. CS NU, 47e année, 3039e séance, Doc. NU S/RES/733 (1992).

8 RAMSBOTHAM, Oliver, et Tom WOODHOUSE. *Encyclopedia of International Peacekeeping Operations*, Santa Barbara, ABC-CLIO, 1999, p. 223.

9 *Ibid*., p. 223-224.

10 BERMAN, Eric G., et Katie E. SAMS. *Peacekeeping in Africa : Capabilities and Culpabilities*, Genève, United Nations Institute for Disarmament Research, 2000, p. 33.

11 RAMSBOTHAM et WOODHOUSE, p. 224.

12 *Ibid*.

13 Résolution 814, Doc. Off. CS NU, 48e année, 3188e séance, Doc. NU S/RES/814 (1993).

14 UNITED STATES ARMY CENTER OF MILITARY HISTORY. *United States Forces, Somalia After Action Report and Historical Overview : The United States Army in Somalia, 1992-1994*, Washington D.C., U.S. Army Center of Military History, 2003, p. 30.

15 ZIRING, Lawrence, Jack C. PLANO, et Roy OLTON. *International Relations : A Political Dictionary*, Santa Barbara, ABC-CLIO, 1995, p. 286.

16 Résolution 897, Doc. Off. CS NU, 49e année, 3334e séance, Doc. NU S/RES/897 (1994).

17 SILVA, Mario. « Somalia : State Failure, Piracy, and the Challenge to International Law », *Virginia Journal of International Law*, vol. 50, nº 3, printemps 2010, p. 556.

18 Le nouvel ordre mondial qu'entrevoyait Bush était jalonné par des principes moraux de paix et de respect, en redéfinissant l'usage de la force dans les conflits. Dans ses discours, il annonçait un monde post-Guerre froide d'harmonie et de solidarité contre toute agression, avec les États-Unis au premier plan. SCHEFFER, David J. « Use of Force After the Cold War : Panama, Iraq, and the New World Order », dans *Right V. Might : International Law and The Use of Force*, sous la dir. de L. HENKIN *et coll*., New York, Council On Foreign Relations Press, 1991, p. 153.

19 Cette politique a été mise de l'avant lors du discours de Clinton en septembre 1993 intitulé « From Containment to Enlargement » et favorisait, entre autres, la promotion de la démocratie à l'étranger. MELANSON, Richard A. « Post-Cold War Policy », dans *Encyclopedia of American Foreign Policy*, sous la dir. de L. B. KETZ, vol. 3, New York, Charles Scribner's Sons, 2002, p. 158-159.

20 *Ibid*.

21 BOUTROS-GHALI, Boutros. *An Agenda for Peace. Preventive Diplomacy, Peacemaking and Peace-Keeping*, Doc. off. CS NU A/47/277-S/2411 (17 juin 1992), par. 1-3.

22 ANNAN, par. 31.

23 Voir UNITED STATES DEPARTMENT OF STATE, *Clinton Administration Policy on Reforming Multilateral Peace Operations (PDD 25), Executive Summary*, Washington D.C., Bureau of International Organizational Affairs, 1996.

24 NATIONS UNIES. *Rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'ONU*, A/55/305- S/2000/809, New York, Organisation des Nations Unies, 2000.

25 LÉTOURNEAU, Charles. *Réseau de recherche sur les opérations de paix*, Centre de recherche affilié à l'Université de Montréal, www.operationspaix.net/60-resources/details-lexique/generations-d-operations-de-paix.html, 15 octobre 2012.

26 HANSJOERG, Strohmeyer. « Policing the Peace : Post-Conflict Judicial System Reconstruction in East Timor », *University of New South Wales Law Journal*, vol. 24, nº 1, 2001, p. 171-182.

http://www.nato.int.cdcul/review/2012/Chicago/Stock-Looking-Ahead/fies/2252.jpg

Mathieu Hamelin, Département d'études internationales

Les travailleurs migrants en Chine. Misère et espoir d'une main-d'œuvre vulnérable

Ils sont des milliers à vivre entassés dans les dortoirs des complexes industriels du Sud de la Chine. Venus des campagnes, ils ont migré vers les zones urbaines pour trouver un emploi dans les usines manufacturières qui font de la Chine « l'atelier du monde » depuis trois décennies. Nés dans les années 1980, les migrants de deuxième génération qui ont vu leurs parents être exploités passivement n'ont pas l'intention de subir le même sort. Conscients de leurs droits, ils descendent dans la rue, manifestent et déclenchent des grèves. Dans une Chine libérale au plan économique, mais encore autoritaire au plan politique, cette nouvelle génération de travailleurs met de plus en plus de pression sur le gouvernement.

Il y a quelques mois, plusieurs jeunes travailleurs désespérés employés par le manufacturier Foxconn – fabricant du *iPhone* – se sont suicidés en se jetant du haut de leur dortoir. Selon les enquêtes, ces ouvriers ne supportaient plus le niveau de stress élevé causé par les longues journées de travail, la stricte discipline, le rythme effréné de production et les conditions de vie éprouvantes[1]. À peine âgés de 25 ans, ces ouvriers migrants se voyaient incapables d'accéder à une vie satisfaisante dans cette Chine qui affiche pourtant des taux de croissance historiques. Cette détresse est courante chez les jeunes migrants, dont la précarité contraste avec l'avenir prometteur de la classe moyenne et des « nouveaux riches » de la Chine.

Cette armée de travailleurs migrants, que le premier ministre chinois a qualifiée de « gloire de la nation[2] », fabrique une grande partie des souliers, des vêtements, des jouets et des produits électroniques consommés en Occident. Ces jeunes ont quitté les régions rurales du Sichuan, du Hunan ou du Jiangxi pour trouver un emploi dans les usines du delta de la rivière des Perles (au sud) et du delta du Yangzi (sur la côte est), là où la Chine industrielle bat son plein. Ils seraient 150 à 200 millions d'ouvriers migrants, sur une population d'environ 760 millions de travailleurs[3].

« L'économie paysanne a nourri l'économie capitaliste des zones côtières », illustre l'économiste Françoise Lemoine[4]. À partir des années 1980, les réformes écono-

miques ont entraîné la fermeture de milliers d'usines étatiques, déclenchant le mouvement de migration des paysans. De nos jours, une nouvelle génération (née entre 1985 et 1990) s'exile à son tour pour trouver du travail et se construire un avenir en ville.

Le système du « hukou » engendre discrimination et inégalités; il fait en sorte que les citoyens sont traités différemment selon leur origine sociale et leur hérédité.

Dans la province du Guangdong, où se fabrique plus du tiers de la production mondiale de souliers et de vêtements de marques sportives, le nombre de migrants dépasse celui de la population locale[5]. Pauvres et peu éduqués, ils travaillent et vivent dans des « cités-usines » qui emploient en moyenne 10 000 personnes, et certaines au-delà de 20 000. Ces vastes complexes industriels comprennent des dortoirs, des cantines, des salles communes et des douches.

Dans les usines de textile et de souliers, on retrouve plus de 75 % de femmes sur les chaînes de montage. Le terme chinois « dagongmei » désigne ces jeunes ouvrières issues de l'exode rural. Considérées dociles, obéissantes et peu coûteuses, elles sont recherchées par les employeurs. Elles sont souvent les premières femmes de leur famille à obtenir un emploi au sein de l'économie formelle. Typiquement, elles sont âgées de 18 à 25 ans et n'ont ni enfant ni mari à s'occuper, ce que s'assurent de vérifier les employeurs en consultant leurs papiers d'identité[6].

Citoyens de « seconde classe »

Les migrants ruraux doivent s'enregistrer comme résidents temporaires dans la ville où ils sont embauchés. Ils n'ont pas droit au « hukou » urbain, le livret de rési-

La salubrité et la sécurité des dortoirs où sont logés les travailleurs migrants laissent souvent à désirer.

http://medias.lemonde.fr/mmpub/edt/i/2008/12/18/h_4_ii_l_l132846_migrants_chinois.jpg

dence nécessaire pour s'établir en permanence dans les villes. Instauré pour contrôler les flux migratoires, le système du « hukou » engendre une discrimination et des inégalités profondes. Il fait en sorte que les citoyens sont traités différemment selon leur origine sociale et leur hérédité.

En ville, les migrants ruraux sont des citoyens de « seconde classe[8] ». Sans « hukou » urbain, ils ont peu accès à l'hébergement, à l'éducation, aux soins de santé et aux autres services sociaux. Les trois quarts d'entre eux ne sont couverts par aucune assurance, et ne peuvent se payer des soins privés[9]. Ils sont souvent à la merci des employeurs qui, en confisquant leur carte d'identité, les empêchent de quitter quand bon leur semble[10]. Souvent affectés aux emplois les plus dangereux, les migrants sont les premières victimes d'accidents et de décès liés au travail, une réalité quotidienne en Chine.

Parce qu'ils n'ont pas de domicile dans la localité où ils travaillent, les migrants résident dans les dortoirs annexés aux usines et se nourrissent dans les cantines de l'entreprise, moyennant des retenues sur leur salaire. Le système des dortoirs permet aux employeurs de garder les ouvriers à proximité et d'exercer un contrôle sur leur horaire, par exemple en prolongeant les journées de travail pour répondre aux besoins de la production[11]. La salubrité et la sécurité des dortoirs laissent souvent à désirer, comme en font foi les milliers de décès annuels causés par des incendies.

Entre la pression d'envoyer de l'argent à leur famille et le désir d'en accumuler pour s'installer en ville, les travailleurs migrants sont souvent contraints à accepter de longues heures de travail.

Les paysans migrants forment une « population flottante[12] ». Ils comblent les besoins en main-d'œuvre dans les villes, mais ils ne sont pas autorisés à s'y installer. « Moitié paysans, moitié ouvriers », leur identité est ambiguë . Ils ressentent à la fois la pression d'acheminer des fonds à leur famille et le désir d'accumuler de l'argent pour s'installer en ville. La spirale de l'endettement les rend vulnérables et les contraint à accepter de longues heures de travail et des conditions dangereuses[14].

La vie rurale a peu à offrir à ces

jeunes migrants dans la vingtaine qui cherchent à vivre une vie différente de celles de leurs parents[15]. Bien qu'ils soient enregistrés comme résidents ruraux, ils connaissent peu le travail agricole et ne retournent dans leur village natal qu'une fois par an. Le Nouvel An chinois constitue d'ailleurs la plus grande migration annuelle du monde.

La résistance s'organise

Malgré leur précarité, les jeunes migrants refusent d'être des victimes passives et dociles. Ils sont plus éduqués, informés et revendicateurs que leurs parents. Conscients de leurs droits et des injustices à leur égard, ils cherchent à se faire entendre, malgré l'absence de liberté syndicale et d'un système de justice indépendant.

La grève des travailleurs d'une filiale de Honda, très médiatisée sur les réseaux sociaux, a inspiré d'autres groupes d'ouvriers à se révolter contre les inégalités socioéconomiques.

La grève de plusieurs semaines menée par 2000 travailleurs chinois d'une filiale de Honda a mené à une hausse de leurs salaires. Très médiatisé au sein des médias sociaux, leur combat a inspiré d'autres groupes d'ouvriers à travers la Chine. Ces années-ci, les grèves, les manifestations, les blocages d'artères et les émeutes se multiplient[16]. Les inégalités socioéconomiques, la hausse du coût de la vie et les salaires insuffisants sont au cœur des révoltes. La répression est parfois violente, mais dans plusieurs cas, les travailleurs réussissent à obtenir des gains. On assiste aussi à une explosion des disputes judiciaires entre employés et employeurs, depuis l'instauration par le gouvernement de mécanismes de résolution de conflits.

Le suicide de plusieurs employés de Foxconn, fabricant du iPhone, a éveillé une certaine conscience sur la façon dont sont traités les travailleurs dans les usines chinoises.

http://25.media.tumblr.com/tumblr_mayqhroVMh1qymlo5_r1_1280.jpg

Branchés sur les technologies des communications, les jeunes travailleurs s'échangent des messages et des vidéos avec leurs téléphones mobiles. Ils sont rapidement mis au courant des grèves menées dans les autres usines, et suivent l'évolution des salaires dans chaque région. Sur Internet, ils constituent des forums pour discuter de leur situation et attirer l'attention sur leurs problèmes. La proximité dans les dortoirs favorise l'interaction et l'organisation de moyens de pression[17].

Ils sont aussi très mobiles et changent régulièrement d'emploi pour améliorer leurs conditions. En moyenne, le tiers de la main-d'œuvre des usines doit être remplacée au cours d'une année[18]. « Dans cette Chine non démocratique, c'est l'équivalent de voter avec ses pieds[19] », observe un journaliste.

Et l'avenir?

Si le modèle manufacturier chinois s'est constitué en grande partie sur l'exploitation des travailleurs migrants, l'avenir risque fort d'être différent. Il faudra surveiller les politiques que les autorités mettront en place pour répondre aux aspirations des migrants, tout en assurant un développement ordonné des villes, des transports, des logements et des services. L'industrialisation et l'urbanisation vont de pair, mais demeurent difficiles à concilier en Chine. L'évolution démographique pourrait augmenter le rapport de force de ces travailleurs. Les entreprises ont plus de mal à recruter

et à conserver leurs employés, et les salaires subissent une pression à la hausse. Le bassin de migrants disponible diminue. La population chinoise vieillit, d'autant plus que la politique de l'enfant unique a limité les naissances. Le nombre de jeunes âgés de 15 à 24 ans a commencé à décroître, un tournant susceptible de fragiliser l'avantage compétitif de la Chine selon les économistes[20]. Mais la médaille a son revers. Des analystes estiment que la Chine n'est déjà plus la localisation de choix pour externaliser la production manufacturière : les coûts du travail continueront à augmenter et un redressement de la valeur du yuan est à prévoir tôt ou tard, ce qui affectera les exportations[21]. Les entreprises commencent à délocaliser vers le Vietnam, l'Inde ou le Cambodge, où la main-d'œuvre est moins coûteuse[22]. Pour reprendre les mots de Sethi, les travailleurs pauvres de la Chine sont en concurrence avec les travailleurs pauvres des autres pays pour l'obtention des emplois les moins bien payés[23].

La croissance spectaculaire de la Chine au cours des trente dernières années ne doit pas faire oublier qu'elle demeure l'un des pays où les droits sociaux sont les plus bafoués.

On peut considérer les jeunes travailleurs comme des agents de changement au sein de la Chine actuelle.

Bien qu'il soit difficile d'anticiper la montée d'une démocratie ouvrière, on peut considérer les jeunes travailleurs comme des agents de changement au sein de la Chine actuelle, comme l'ont été ceux des pays occidentaux il y a cent ans. Sans abuser des comparaisons, les travaux de l'historien anglais E. P. Thompson

sur la classe prolétaire anglaise du XIXe siècle nous enseignent que les ouvriers peuvent développer une « conscience de classe » lorsqu'ils partagent une expérience commune et que leur identité s'articule autour des mêmes intérêts et aspirations[24]. Ce sont souvent les deuxième et troisième générations d'ouvriers qui parviennent à s'organiser, à formuler leurs revendications et à provoquer un changement social.

La spectaculaire croissance des trente dernières années ne doit pas faire oublier que la Chine demeure l'un des pays où les droits sociaux sont les plus bafoués[25]. Dans ce contexte, le nerf de la guerre pour les travailleurs demeure le développement de structures démocratiques grâce auxquelles ils pourront se représenter et défendre leurs droits.

Références

1 JOHNSON, Joel. « 1 Million Workers. 90 Million iPhones. 17 Suicides. Who's to Blame? », *Wired*, mars 2011.

2 KWOK, Kristine et Choi CHI-YUK. « Wen Appeals for Better Treatment for Migrant Workers », *South China Morning Post*, 16 juin 2010.

3 OIT. *Equality at Work: Tackling the Challenges. Global Report Under the Follow-Up to the ILO Declaration on Fundamental Principles and Rights at Work*, Genève, OIT, 2007.

4 LEMOINE, Françoise. « La pénurie de main-d'œuvre en Chine n'est pas pour tout de suite », *Lettre du CEPII*, nº 259, septembre 2006, p. 3.

5 *Migrant Workers in China,* Hong Kong, China Labour Bulletin, 2008.

6 CHAN, Anita. « Toujours plus bas. Les effets de la mondialisation sur les conditions de travail en Chine », *Perspectives chinoises*, vol. 75 (janvier-février), 2003, p. 43-52.

7 AMNESTY INTERNATIONAL. *Droits humains en Chine. Le revers de la médaille,* Paris, Autrement, 2008.

8 HUCHET, Jean-François. *La responsabilité sociale des entreprises étrangères en Chine*, CGT-FO et Institut de recherches économiques et sociales, Hong Kong, IRES, 2007.

9 UNDP. *China Human Development Report 2007/08. Basic Public Services for 1.3 Billion People,* Beijing, UNDP, 2008.

10 CHAN, réf. 6.

11 PUN, Ngai, et Chris SMITH. « The Dormitory Labour Regime in China as a Site for Control and Resistance », *The International Journal of Human Resource Management,* vol. 17, nº 8, 2006, p. 1456-1470.

12 THE ECONOMIST. « The Rising Power of the Chinese Worker », 31 juillet 2010.

13 PUN et SMITH, réf. 11.

14 ASIA MONITOR RESOURCE CENTRE.

A Critical Guide to Corporate Codes of Conduct Voices from the South, Hong Kong, AMRC, 2004.

15 *Young Migrants in Shenzhen not so Different From Their Parents – Survey Finds,* Hong Kong, China Labour Bulletin, 2010.

16 *Going it Alone The Workers' Movement in China (2007-2008).* Research Report, Hong Kong, China Labour Bulletin, 2009.

17 PUN et SMITH, réf. 11.

18 MAMIC, Ivanka. *Implementing Codes of Conduct: How Businesses Manage Social Performance in Global Supply Chains,* Genève, OIT, 2004.

19 YARDLEY, Jim, et David BARBOZA. « Help Wanted: China Finds Itself with a Labor Shortage », *The New York Times*, 3 avril 2005.

20 PHILIP, Bruno. « Le réveil des travailleurs chinois », *Le Monde*, 11 juin 2010.

21 THE ECONOMIST. « Moving Back to America », 14 mai 2011.

22 CHUNG, Olivia. « Last Call for Guangdong Shoemakers », *China Business*, 5 février 2008.

23 SETHI, S. Prakash. *Setting Global Standards: Guidelines for Creating Codes of Conduct in Multinational Corporations*, Hoboken, N.J., John Wiley & Sons, 2003.

24 THOMPSON, Edward Palmer. *The Making of the English Working Class,* Harmondsworth, Penguin, 1963.

25 AMNESTY INTERNATIONAL, réf. 7.

Fonds d'aide aux projets d'études (FAPE)

Recevez jusqu'à 300 $

le FAPE permet aux personnes inscrites à un programme des cycles supérieurs de l'Université de Montréal de rembourser les frais engagés pour la réalisation de leur projet menant à la fin des études, soit un stage, un travail dirigé, un mémoire ou une thèse.

FICSUM

Pour plus de renseignement :
visitez notre site Web au www.ficsum.qc.ca
ou communiquez avec Valérie Gauthier, directrice générale
514 343-6111 poste 53027, valeriegauthier@ficsum.qc.ca

Source : Université de Montréal

Annie Trudel, rédactrice en chef

Lauréats et personnalités : Aurore Dodelet-Devillers

Cette entrevue lauréat nous a mené à croiser le chemin d'Aurore Dodelet-Devillers, étudiante au doctorat en médecine vétérinaire, qui vient d'être récompensée par le FRSQ pour la publication de son son article « The Hedgehog Pathway Promotes Blood-Brain Barrier Integrity and CNS Immune Quiescence », publié dans Science et coécrit avec Dr Jorge Alvarez. Notre lauréate partage avec nous son parcours académique ainsi que les recherches qu'elle a eu l'occasion de faire sur la maladie de la sclérose en plaques.

L'expression « être tombé dedans quand on était petit » s'applique particulièrement bien à notre lauréate, à la fois fille et sœur de chercheurs. Cette influence l'aura sans doute prédisposée à cette brillante carrière académique qu'elle embrasse depuis quelques années comme elle nous l'explique : « *Ayant un père chercheur en sciences et professeur à l'Université, et un frère ainé doctorant qui travaillait à l'époque sur la vache folle, j'ai vécu mon adolescence entourée de conversations scientifiques. Mes deux dernières années d'école secondaire, un professeur de biologie a également su éveiller ma curiosité. Je me voyais bien travailler dans un laboratoire et faire de la recherche* ». C'est ainsi qu'au fil des ans le souhait d'adolescence d'Aurore se sera pleinement réalisé.

Neurosciences et sclérose en plaque

Après un baccalauréat avec une majeure en biologie et une mineure en psychologie, Aurore s'est dirigée vers une maîtrise en neurosciences où elle a travaillé, sous la direction du Dr Prat, sur une recherche dont le sujet a notamment mené à l'article publié dans *Science*, à comprendre la voie de signalisation *Hedgehog* et l'implication de ces protéines qui donnent l'information aux cellules des vaisseaux sanguins pour qu'elles se développent adéquatement. Notre lauréate nous explique comment ces études en neurosciences ont été un déclencheur pour travailler sur la sclérose en plaques, maladie neurologique dont souffrent environ 20 000 Québécois[1] : « *La grande chance de mon*

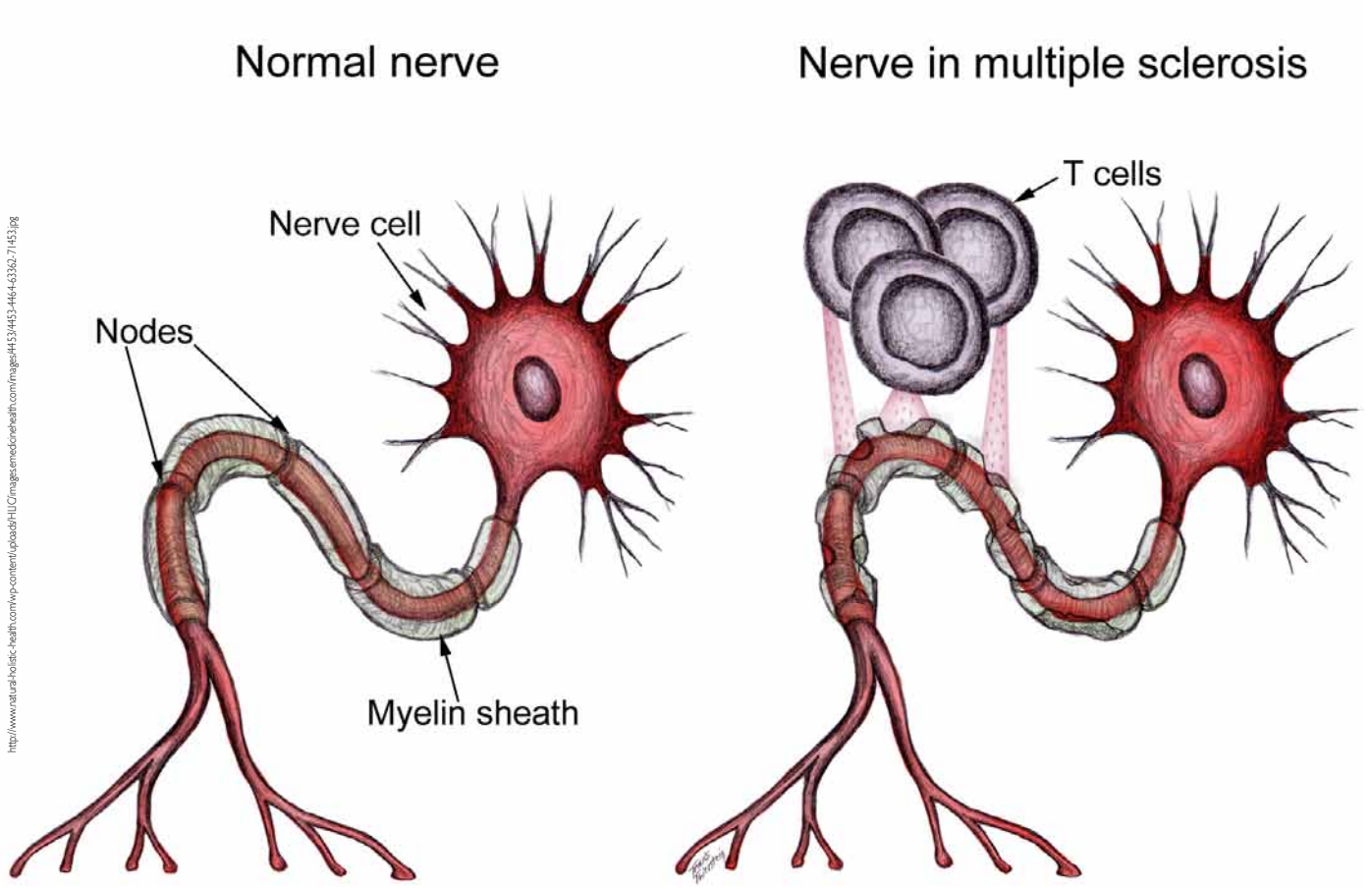

http://www.natural-holistic-health.com/wp-content/uploads/HLC/images.emedicinehealth.com/images/4453/4453-4464-63362-71453.jpg

Dans la sclérose en plaques, les lymphocytes T sont responsables de la démyélinisation de la gaine de myéline qui entoure les neurones.

parcours a été de rencontrer Dr Alexandre Prat qui venait alors d'ouvrir son laboratoire sur la sclérose en plaques. Il m'a donné une grande liberté et de grandes responsabilités dans plusieurs projets. […] *Au Québec, un grand nombre de personnes sont atteintes de la sclérose en plaques, une maladie très débilitante touchant les jeunes adultes. Personnellement, je connais plusieurs personnes atteintes de cette maladie, c'est donc un sujet qui me touche. Dans le laboratoire de Dr Prat, tous les projets sont d'ailleurs des facettes différentes de cette maladie neuro-inflammatoire.* »

Des animaux et des hommes

Cependant, pour étudier et comprendre certaines maladies que l'on retrouve chez l'humain, il faut d'abord passer par le règne animal afin de tester les réponses de cet organisme à différents éléments ou encore pour élaborer un postulat sur la façon dont pourrait réagir l'organisme humain dans une situ-

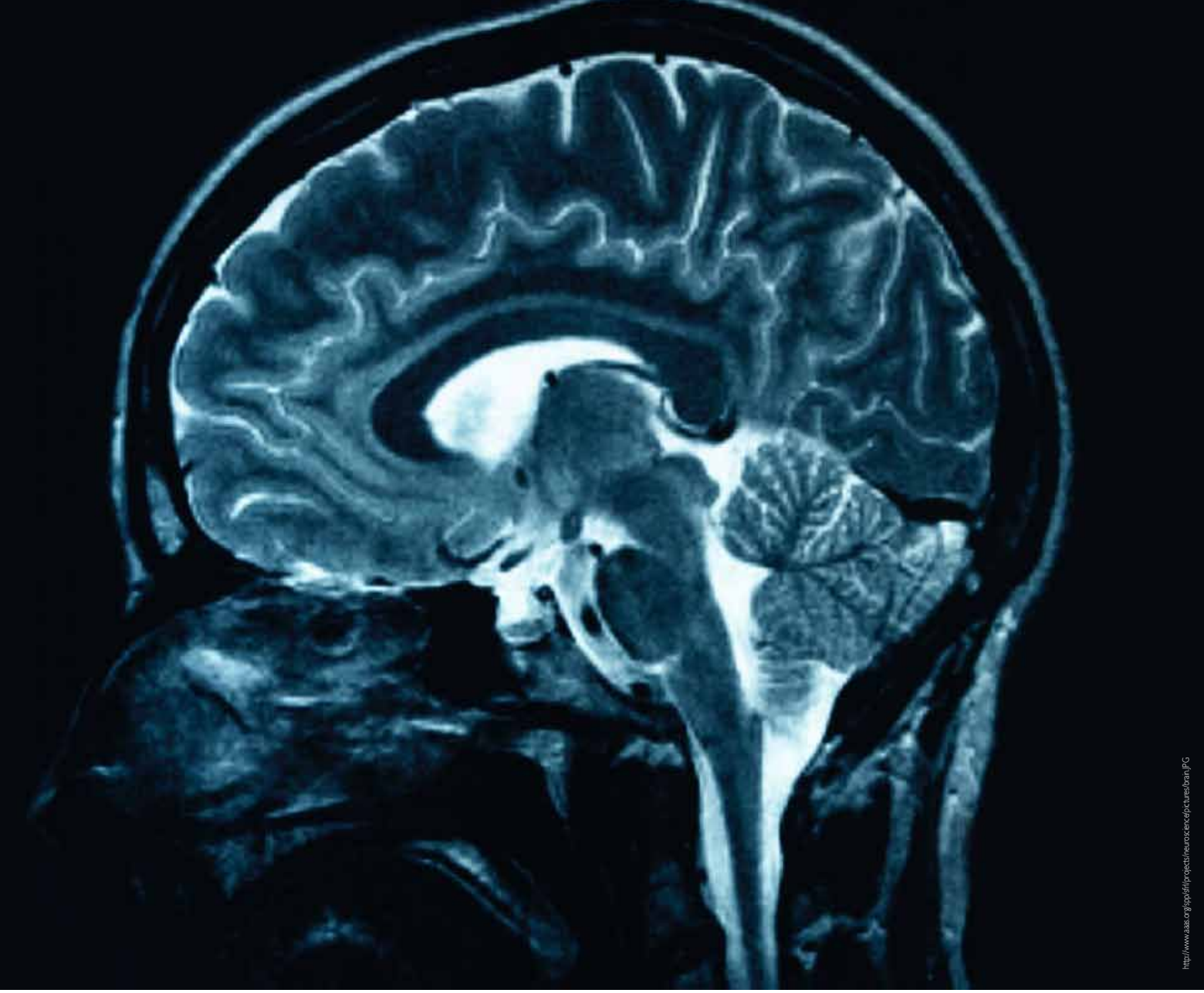

Au carrefour de différentes disciplines, les neurosciences englobent les sciences concernant l'étude anatomique et fonctionnelle du système nerveux, et ce, tant aux niveaux moléculaire qu'organique, tels la moelle épinière, le cerveau etc.

ation similaire. Ainsi, après avoir pratiqué l'expérimentation animale pendant sa maîtrise, Aurore s'est tournée vers la médecine vétérinaire pour mieux connaître cet aspect, et c'est lors de ces premières années du doctorat en médecine vétérinaire qu'elle a rencontré le Dr Derek Boerboom de la faculté de médecine vétérinaire avec qui elle a travaillé durant deux étés : « *C'est durant mes deux ans de maîtrise en sciences neurologiques à l'Université de Montréal que je me suis rendu compte de l'importance du métier de vétérinaire dans le contexte de la recherche. Lorsqu'on étudie une maladie humaine et qu'on utilise un modèle animal, par exemple, la souris, on ne connaît pas nécessairement sa physiologie. D'ailleurs, les recherches se font sur une panoplie d'animaux, du plus simple tel que la limace de mer au plus complexe, tel le macaque. Or, les études expérimentales, en grande partie, dépendent des tests et confirmations sur ces animaux avant que l'on puisse commencer la recherche clinique humaine. Ainsi, après avoir complété mon mémoire de maitrise, j'ai commencé en médecine vétérinaire* ».

En terminant, Aurore, également boursière des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et de la Société canadienne de la sclérose en plaques, nous confie qu'après l'obtention de son diplôme elle aimerait bien rester dans les labo-

AU SERVICE DES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS

FICSUM

EMPRUNTEZ 500 $ SANS INTÉRÊT

Fonds de prêts de dépannage
Empruntez sans intérêt pour soixante jours.

RECEVEZ 300 $

Fonds d'aide aux projets d'études
Recevez vos frais engagés pour la réalisation de vos projets menant à la fin de vos études.

RÉCOMPENSEZ-VOUS 250 $, 500 $ ET 1000 $

Prix d'excellence
Récompensez-vous en profitant d'une tribune exceptionnelle en soumettant l'un de vos articles pour une publication dans la revue *Dire* et remportez le prix d'excellence du FICSUM.

BÉNÉFICIEZ 1200 $ OU 400 $

Subvention aux initiatives étudiantes
Bénéficiez d'une subvention en participant au *Mois de la recherche étudiante* ou à d'autres évènements.
*Pour association étudiante ou pour comité composé majoritairement d'étudiants.

Sous certaines conditions, plusieurs services du FICSUM sont là pour vous permettre de vous aider !

Visitez www.ficsum.qc.ca pour connaître les règlements.

FICSUM
Fonds d'investissement des cycles supérieurs de l'Université de Montréal (FICSUM), pavillon Marguerite-d'Youville, 2375, chemin de la Côte-Ste-Catherine, bureau 1125-7, Montréal (Québec) H3T 1A8

ratoires afin d'élargir la connaissance des modèles animaliers qui, il faut le rappeler, sont à la base de toute recherche concernant la maladie humaine : « *Après mes études, j'aimerais rester dans le domaine académique de la recherche et pouvoir développer de nouveaux modèles animaux. Au cours des deux prochaines années, je vais me concentrer sur les stages en animaux de laboratoire ainsi que sur les externats offerts l'été dans le domaine* ». *Dire* souhaite donc à notre lauréate tout le succès désiré dans ses études afin de continuer à faire avancer la recherche.

Références

1 Société canadienne de la sclérose en plaques http://scleroseenplaques.ca/

«Lorsqu'on étudie une maladie humaine et qu'on utilise un modèle animal, par exemple, la souris, on ne connaît pas nécessairement sa physiologie [...] Or, les études expérimentales dépendent des tests et confirmations sur ces animaux avant que l'on puisse commencer la recherche clinique humaine».

http://passeurdesciences.blog.lemonde.fr/files/2012/03/Souris.jpg

Faculté des études supérieures et postdoctorales

Se donner les moyens pour mieux réussir

Perfectionnement et acquisitions d'habiletés professionnelles

Un éventail de nouvelles formations

- École d'été doctorale et postdoctorale
- Séminaires pluridisciplinaires
- Développement de compétences professionnelles

fesp.umontreal.ca

Université de Montréal

http://usarmy.vo.llnwd.net/e2/n5_images/annual/gmes/0309/5_/0QOHD.jpg